

Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
HEC Liège

La création de coopératives dédiées à la logistique dans les circuits courts: le cas de Circulacoop

Auteur : Eva Joskin
Promoteur : Kévin Maréchal
Année académique : 2021-2022
Master de spécialisation en économie sociale

Remerciements

J'aimerais tout d'abord adresser mes remerciements les plus chaleureux à mon promoteur, monsieur Kévin Maréchal qui a su m'aider à découvrir le monde de la logistique, et qui m'a encouragée et guidée tout au long de ce travail. De la même manière, je remercie vivement monsieur Julien Noël, qui a toujours montré beaucoup d'enthousiasme lors de nos échanges. Je suis également reconnaissante aux trois personnes qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour partager avec moi leurs difficultés mais aussi ce qui les anime dans leurs métiers. Malgré les obstacles, aucun ne s'est plaint et leur enthousiasme m'a motivée à donner de mon mieux pour ce mémoire.

J'adresse aussi une pensée à ma famille et à mon compagnon, j'ai beaucoup de chance de pouvoir toujours compter sur eux. Enfin, ce master de spécialisation m'a fait rencontrer deux personnes formidables. Merci à Ophélie et Juliette d'avoir contribué à rendre cette année si particulière !

Résumé

Ce mémoire vise à comprendre comment une nouvelle coopérative de logistique, Circulacoop, soutient la viabilité des petits maraîchers en circuits courts avec lesquels elle collabore. Pour répondre à cette question, les besoins logistiques des maraîchers sont identifiés et comparés avec l'action de Circulacoop. Les difficultés de la coopérative sont présentées, notamment un manque de moyens et de soutien, mais également ses succès vis-à-vis des producteurs. Il en ressort que la coopérative entraîne d'une part des bienfaits environnementaux, mais également des bienfaits sociaux et économiques pour les maraîchers, et que par conséquent la création de telles structures devrait être encouragée. D'un autre côté, son développement ne lui permet pas encore d'assurer aux maraîchers des débouchés fiables, ce qui se révèle problématique alors que ceux-ci doivent actuellement gérer une demande plutôt volatile.

Table des matières

Introduction	1
I Revue de la littérature	3
1. Contexte	3
1.1. Le système alimentaire dominant	3
1.2. Les conséquences du système alimentaire dominant	4
1.3. Aspect économique	6
1.4. Les alternatives au modèle agro-industriel dominant	6
1.5. Conclusion	7
2. Les circuits courts alimentaires	7
2.1. Bref historique des circuits courts	8
2.2. Recherche d'une définition : qu'est-ce qu'un circuit court ?	9
2.3. Bienfaits et critiques des circuits alimentaires de proximité	11
2.4. Conclusion	13
3. La logistique dans les circuits alimentaires de proximité	14
3.1. Quelques notions importantes	14
3.2. Difficultés actuelles	15
3.3. Les opportunités	16
3.4. Conclusion	17
II Analyse	18
1. Méthodologie	18
2. Présentation de Circulacoop et de son territoire	18
2.1. Mode de fonctionnement	19
2.2. Difficultés	21
2.3. Territoire de Charleroi Métropole	21
3. Besoins des producteurs au niveau logistique et comment des coopératives y répondent	25
3.1. Présentation de Marie Étienne et Corenthin Rouneau	25
3.2. Besoins identifiés au niveau de la logistique et comment les coopératives comme Circulacoop, la Botte Paysanne et CoopESEM y répondent	26
4. Liens avec la littérature	28
5. Limites de ce travail	30
Conclusion	31
References	33
Annexes	38

Introduction

Depuis quelques années, des voix s'élèvent pour s'opposer au modèle alimentaire agro-industriel dominant. Il semble aujourd'hui assez clair que les avantages que celui-ci fournit ne compensent pas les externalités négatives qu'il entraîne. Dès lors, de nouveaux modèles alternatifs émergent pour proposer de nouvelles façons de nous nourrir, de manière plus respectueuse de la nature et de l'humain.

Parmi ces nombreux modèles innovants, les circuits courts semblent avoir le vent en poupe dans de nombreuses régions du monde, notamment en Wallonie. En rapprochant le producteur du consommateur, ils bénéficient de nombreux atouts comme le paiement d'un prix plus juste au producteur, un respect accru de l'environnement ou encore une cohésion sociale renforcée.

Cependant, les circuits courts font face à deux difficultés majeures. D'une part, la multiplication des tâches pèsent sur les épaules des producteurs, qui se retrouvent souvent à faire plusieurs métiers en même temps (producteur, vendeur, transporteur,...). D'autre part, la gestion de la logistique est souvent critiquée. On lui reproche un manque d'efficacité en comparaison des circuits longs. Par exemple, les véhicules ne sont pas toujours remplis, ou le retour se fait à vide.

La logistique dans le cadre des circuits courts a pourtant un rôle particulier pour soutenir le modèle, et ne devrait pas être uniquement pensée pour être efficace d'un point de vue énergétique. La création de solutions logistiques innovantes et efficaces qui tiennent compte des spécificités du circuit court montre un grand potentiel et est actuellement en réflexion chez de nombreux acteurs.

Une initiative de ce genre est Circulacoop, une coopérative de logistique qui s'est créée récemment via la Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole. Ce mémoire vise à mieux comprendre **comment une coopérative de logistique telle que Circulacoop permet d'améliorer la viabilité des petits maraîchers en circuits courts de son territoire**. Pour répondre à cette question, un entretien exploratoire a d'abord été réalisé avec Philippe Billen, administrateur délégué de Circulacoop. Deux producteurs ont ensuite été interrogés sur leurs pratiques logistiques. Un des deux travaille de manière régulière avec Circulacoop, l'autre ne collabore pas avec la coopérative. Ces entretiens ont permis de délimiter l'action de Circulacoop, ainsi que de déterminer les besoins liés à la logistique, satisfaits grâce à Circulacoop ou non, des maraîchers.

La première partie commence par dresser un tableau de la situation du système alimentaire mondial, et de ses dérives. Face à celles-ci, des initiatives alternatives émergent et notamment les circuits courts, appelés ici « circuits alimentaires de proximité » (CAP). Après avoir montré que le talon d'achille des circuits courts est la logistique, une définition de celle-ci est donnée. Les difficultés actuelles de ce secteur et les opportunités qu'on peut lui associer sont ensuite énumérées.

La seconde partie, l'analyse, se base sur les trois entretiens réalisés. Après une présentation de Circulacoop, le territoire sur lequel la coopérative est active est abordé. L'introduction de quelques autres acteurs des CAP permet ensuite

de mieux appréhender les différentes dynamiques à l'œuvre sur le territoire, et d'énoncer les opportunités que celui-ci apporte d'un point de vue logistique. Enfin, les besoins logistiques des producteurs identifiés grâce aux entretiens sont énoncés, ainsi que la manière dont Circulacoop et d'autres coopératives y répondent. Cette étape permet de revenir vers la littérature, et déterminer notamment si une structure comme Circulacoop a de l'intérêt d'un point de vue environnemental, économique et social. Pour terminer, quelques limites de ce travail sont énoncées.

Première partie

Revue de la littérature

1. Contexte

1.1. Le système alimentaire dominant

Le concept de système alimentaire se rapporte à « l'organisation des sociétés pour produire (élaboration des produits de base agricoles, transformation, stockage, transport,...) et pour consommer (distribution, préparation domestique ou industrielle, restauration et consommation) les aliments » (MALASSIS 2000). Ce système varie dans le temps et dans l'espace. Pour se faire une correcte représentation du système alimentaire contemporain, il peut être utile de s'intéresser au passé. RASTOIN et GHERSI (2010) délimitent quatre étapes principales, quatre âges du système alimentaire.

Depuis l'invention de l'agriculture, il y a environ 10.000 ans, jusqu'il y a quelques siècles, le mode de production et consommation s'apparente à un circuit ultra court : la production se fait au même endroit que la consommation. Ce système est encore largement présent dans les pays les plus pauvres. Le deuxième âge, qui perdure jusqu'au 18^{ème} ou 19^{ème} siècle, marque l'apparition d'une division plus importante du travail (entre les agriculteurs, marchands et artisans) et une importante urbanisation.

Les années 1950 marquent un tournant historique, appelé « Révolution verte », vers l'âge agro-industriel. À cette époque, les estimations démographiques s'améliorent, ce qui permet de constater l'ampleur de l'accroissement de la population mondiale. Celle-ci est causée par une augmentation de l'espérance de vie dans la plupart des régions, ainsi qu'un taux de natalité restant élevé. Cette augmentation de la population est source d'inquiétudes pour de nombreux décideurs et chercheurs, ce qui attire l'attention sur la productivité agricole. C'est donc cette peur des pénuries qui a favorisé l'adaptation des découvertes de la révolution industrielle pour le domaine de l'agriculture. Elle a pour conséquences la création de variétés végétales nouvelles, parfois créées de toutes pièces en laboratoire, le développement de l'irrigation, un recours massif aux engrais chimiques et à la mécanisation et cela, avec un soutien très important des pouvoirs publics. L'agriculture, historiquement un domaine à haute intensité de main d'œuvre, évolue vers un modèle fortement mécanisé et à basse intensité de main d'œuvre (DE SCHUTTER 2010b).

Parallèlement, les échanges internationaux sont privilégiés via un cadre institutionnel favorable avec, entre autres, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1947, remplacé par la création de l'Organisation Mondiale du commerce (OMC) en 1995. De plus, grâce à une succession d'innovations techniques au 19^{ème} et 20^{ème} siècle, telles que la machine à vapeur, la conserve, ainsi que l'amélioration de procédés permettant la conservation, les denrées ont plus de facilité à circuler. Enfin, le modèle agro-industriel favorise la forte spécialisation des territoires dans un nombre réduit de variétés de produits (TOUZARD

et FOURNIER 2014). Toutes ces raisons expliquent la forte circulation des produits à l'échelle nationale et internationale, ainsi que la faible autosuffisance alimentaire de nombreux pays, ce qui les rend vulnérables face à des aléas (RASTOIN et GHERSI 2010).

Les modes de production deviennent standardisés et par conséquent, se détachent des contraintes des milieux naturels. D'autre part, la séparation entre les individus et le système de production s'est creusée, incluant donc aussi une distance cognitive importante entre agriculteurs et consommateurs (LE VELLY 2017).

Enfin, le modèle agro-industriel tertiarisé caractérise le quatrième et dernier âge, en place depuis la fin du siècle dernier. La valeur des aliments que nous consommons est de plus en plus déterminée par l'industrie et les services qui les entourent par rapport à leur valeur juste après la récolte. En effet, la part de la valeur marchande d'un produit constituée par la valeur première agricole se situe aujourd'hui en dessous de 20 %, le reste étant destiné à des secteurs comme par exemple le transport, l'emballage ou le marketing (RASTOIN et GHERSI 2010).

1.2. Les conséquences du système alimentaire dominant

Il est aujourd'hui démontré que le système actuel peut être associé à de nombreuses conséquences néfastes. Celles-ci peuvent être classées selon trois dimensions : sanitaires, environnementales et sociales.

1.2.1. Aspect sanitaire

Tout d'abord, bien que la productivité agricole mondiale ait largement augmenté au cours des dernières décennies, la faim n'a pas été éradiquée. En effet, au moins un milliard d'êtres humains n'ont aujourd'hui pas accès à une quantité suffisante de nourriture (AZOULAY 2012). Une explication de ce phénomène est que l'augmentation de productivité n'est pas partagée mondialement et ne bénéficie pas aux groupes les plus vulnérables, favorisant ainsi une augmentation des inégalités. Les évolutions entraînent, entre autres, la concentration des terres entre les mains des producteurs les plus importants (DE SCHUTTER 2010b). Face à ça, il y a aujourd'hui sur terre autant de personnes en surpoids que de personne en état de sous-alimentation. Ce phénomène concerne principalement les pays les plus riches mais tend à se généraliser. L'évolution de nos régimes alimentaires a un effet sur l'émergence de dangereuses maladies chroniques telles que le diabète, les maladies cardiovasculaires ou encore certains cancers. Ces maladies sont aujourd'hui la première cause de mortalité globale (RASTOIN et GHERSI 2010).

Le changement d'affectation des terres lié à l'agriculture intensive et l'élevage est un autre facteur qui permet de corréliser la santé humaine et le système alimentaire. En effet, dans de nombreuses régions du monde, l'habitat de nombreuses espèces d'animaux sauvages disparaît via notamment des pratiques de déforestation. Cela a pour conséquence de favoriser les risques de transmission de maladies vers l'être humain, résultant en une probabilité accrue de pandémies, telles que

celle du COVID-19 (RULLI et al. 2021).

De plus, de nombreuses études ont mis à jour que les personnes travaillant dans le monde agricole et étant par conséquent régulièrement exposées aux pesticides avaient plus de chance de développer certaines maladies (cancer de la prostate, maladie d'Alzheimer, ...) (LAURENT et al. 2016).

Enfin, le système actuel est très vulnérable à des pathologies contagieuses, du fait de sa forte concentration (RASTOIN et GHERSI 2010). Les crises sanitaires des années 1990, très médiatisées, ont commencé à éroder la confiance du consommateur. La crise de la vache folle (1996) et la crise des poulets à la dioxine (1999) ont d'ailleurs très largement contribué à l'établissement de l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire, l'AFSCA, créée en Belgique en 2000. Mais les risques inhérents au système n'ont pas disparu pour autant, comme l'atteste la très récente fermeture de l'usine de chocolat Kinder d'Arlon, à l'origine de plusieurs cas de salmonellose, et ce en pleine période de Pâques 2022.

1.2.2. Aspect environnemental

De multiples conséquences environnementales sont à imputer à l'agriculture intensive. Comme déjà énoncé plus haut, l'agriculture est responsable de la destruction de nombreuses zones sauvages, résultant en une extinction massive d'espèces animales et végétales (NEWTON et CANTARELLO 2014).

De plus, l'agriculture intensive favorise, pour augmenter son efficacité, les espèces végétales avec la meilleure rentabilité possible, ce qui entraîne une diminution de la biodiversité végétale et la perte de certaines variétés anciennes (BURNY 1999). Elle est également responsable d'une importante pollution des eaux souterraines, via l'utilisation massive d'engrais (RIPA et al. 2006).

L'agriculture contemporaine a également un impact non négligeable sur le réchauffement climatique. En effet, la déforestation visant principalement à libérer des terres rapidement ou à les fertiliser, le bois est la plupart du temps brûlé, ce qui résulte en la libération du carbone qu'il contenait sous forme de CO_2 . Actuellement, 90% de la déforestation globale est liée à l'agriculture, et 26% des émissions globales de CO_2 sont à imputer à ce secteur¹. D'autres gaz à effet de serre sont aussi émis par l'agriculture et l'élevage, comme le protoxyde d'azote (N_2O) et le méthane (CH_4). La déforestation amène d'autres conséquences telles que la perte de fertilité des sols, des modifications du cycle de l'eau, de l'érosion, une perte de biodiversité,...².

1. Entretien avec Jean-Louis Doucet, professeur d'agroforesterie tropicale à Gembloux Agro-Bio Tech

2. Idem

1.2.3. Aspect social

Le système agroalimentaire est également source d'inégalités sociales. Du point de vue des exploitations agricoles, une baisse d'attractivité du métier est à noter. En effet, la sécurité d'emploi des producteurs s'est fragilisée, avec une incitation à recourir à des emprunts pour étendre la surface d'activité et obtenir des machines coûteuses (VAN DER PLOEG et al. 2016). Les fermes sont devenues de plus en plus dépendantes des fournisseurs d'engrais (MARTIN 2015), tandis que l'accaparement de terres par des investisseurs rend l'accès à la terre particulièrement difficile pour ceux qui veulent se lancer dans le métier (PEUCH 2015).

Enfin, la mondialisation et la spéculation sur les matières alimentaires rendent incertaine la viabilité des producteurs. Cette situation, ainsi que la faible autosuffisance alimentaire de nombreux pays entraîne la vulnérabilité de nombreuses populations. Citons par exemple la crise alimentaire de 2008 dans certains pays africains, dont la gravité n'aurait jamais atteint cette importance sans spéculation (DE SCHUTTER 2010a). Un exemple plus récent est la brusque hausse du prix du blé à cause de la guerre en Ukraine. Début mars 2022, le prix du blé s'envolait avec une augmentation de 70 % par rapport à janvier, faisant à nouveau craindre une crise alimentaire dans les pays ne pouvant supporter cette augmentation³.

1.3. Aspect économique

Dans l'Union Européen, la Politique Agricole Commune est créée en 1958, avec des objectifs tels que le soutien aux agriculteurs ou encore l'amélioration de la productivité. En 2019, la PAC bénéficiait d'un budget de 58 milliards d'euros, soit plus d'un tiers du budget total de l'Union Européenne (COMMISSION EUROPÉENNE 2022). Cette politique favorise l'agriculture intensive dont nous avons déjà détaillé les conséquences environnementales, sanitaires et sociales. Mais les dommages sont aussi économiques : les subventions à l'exportation pénalisent les agriculteurs du Sud en diminuant artificiellement les prix des productions européennes. D'un autre côté, les agriculteurs européens souffrent également. En effet, un tiers des fermes belges auraient disparu entre 2000 et 2010 selon une étude d'Eurostat, et en 2010, seulement 1,6% de la population active belge travaillait encore dans le secteur agricole (EUROSTAT 2012).

1.4. Les alternatives au modèle agro-industriel dominant

Tous ces impacts liés au modèle agro-industriel entraînent une certaine méfiance de la part des producteurs et consommateurs. En effet, selon une étude de Solidarism, un consommateur belge sur quatre se méfie de la grande distribution (SOLIDARISM 2013). En réaction, de nombreuses initiatives alternatives se développent aujourd'hui pour proposer d'autres modèles de production et d'échange de denrées alimentaires. Certaines, comme les circuits de proximité ou l'économie

3. https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/03/09/guerre-en-ukraine-alerte-sur-les-prix-record-du-ble_6116739_3234.html

domestique, ne constituent pas des nouveautés puisqu'ils existent depuis des milliers d'années. Après avoir été délaissés partiellement dans certaines régions du monde suite au développement du modèle agro-industriel, ils vivent actuellement une résurgence. D'autres, comme le commerce équitable et l'agriculture biologique, émergent au cours du 20^{ème} siècle (TOUZARD et FOURNIER 2014).

De nombreux chercheurs opposent ainsi le modèle « conventionnel » aux modèles « alternatifs » (DEVERRE et LAMINE 2010). La relation entre les deux serait uniquement une relation d'opposition franche, les modèles alternatifs s'élevant contre le modèle conventionnel et s'organisant de manière complètement distincte. D'autres chercheurs mettent par contre en avant la séparation poreuse entre les deux modèles (LE VELLY 2017, TOUZARD et FOURNIER 2014, DUMONT 2017, ROUGET et al. 2014), montrant que la coexistence peut prendre différentes formes, depuis une opposition nette jusqu'à différentes formes de collaborations. Par exemple, certains producteurs en circuit court revendent une partie ou toute leur production à la grande distribution alors que d'autres choisissent des canaux isolés de celle-ci. Un autre exemple est la filière labellisée du commerce équitable qui permet de vendre des produits équitables dans les supermarchés, alors que les organisations de la filière intégrée comme Artisans du monde agissent en marge de celle-ci (LE VELLY 2006).

1.5. Conclusion

Ce chapitre a permis de nous familiariser avec la notion de « système alimentaire », de percevoir le système actuellement dominant ainsi que les différentes conséquences qu'il entraîne. C'est pourquoi certaines initiatives alternatives nouvelles ou anciennes vivent un renouveau depuis quelques années. La suite de ce travail va se concentrer sur l'une de ces initiatives, les circuits courts.

2. Les circuits courts alimentaires

Parmi les initiatives pour trouver des alternatives au modèle dominant se trouvent celles qui visent à diminuer le nombre d'intermédiaires et à rapprocher géographiquement le producteur du consommateur. Elles portent de nombreux noms et témoignent, comme déjà mentionné, de réalités anciennes tout autant que récentes. Ainsi, circuits courts, circuits alternatifs, systèmes alimentaires territorialisés, circuits de proximité ou encore agriculture participative appartiennent à ces initiatives qui, selon de nombreux auteurs, témoignent d'un « processus de relocalisation de l'économie alimentaire » (PRALY et al. 2014). Ces diverses dénominations témoignent de l'intérêt que la recherche porte à ces phénomènes, mais elles mettent aussi en lumière le chemin qu'il reste à parcourir pour correctement les appréhender.

Cette section s'applique à décrire brièvement l'histoire des circuits courts, ainsi que les initiatives dominantes en Belgique. Ensuite, une définition est recherchée, afin de mieux appréhender les caractéristiques de ce qu'on entend par « circuit court ». Les bienfaits et limites de ceux-ci sont ensuite décrits.

2.1. Bref historique des circuits courts

Comme déjà mentionné, la forme d'échange en circuit court n'est pas récente. Au cours du 19^{ème} siècle, de nombreuses organisations coopératives dans nos régions (Belgique, France,...) visent à une collaboration directe entre paysans et consommateurs, dans le but de rendre les prix plus abordables pour les consommateurs (ZIMMER 2011). Ces initiatives tomberont en déclin suite à l'avènement du modèle agroalimentaire industriel (PLEYERS 2011).

On peut pourtant observer un renouveau de ce type d'initiative depuis les années 1970, initié au Japon avec la création du système de *Teikei*. Celui-ci voit le jour suite à de grands incidents sanitaires et environnementaux causés par la modernisation accélérée du Japon dans la période de l'après-guerre. Il est le résultat d'une collaboration entre paysans ruraux et consommateurs citadins afin de soutenir les producteurs et de produire une nourriture sans danger pour la santé, ni pour l'environnement. Ce réseau innovant de vente directe n'est pas uniquement destiné à la consommation des ménages, mais touche également d'autres sphères de consommation, comme les cantines des écoles par exemple (AMEMIYA 2018).

Avec la même vision, les *Community Supported Agriculture* (CSA) apparaissent aux Etats-Unis dans les années 1980. Le mouvement atteint ensuite l'Europe avec la création en France de la première *Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne* (AMAP) en 2001, directement inspirée des CSA américains (HINRICHS 2000).

La Belgique n'est pas exclue de cette dynamique, avec au moins quatre types de dynamiques territoriales. Tout d'abord, les *Groupes d'Achats Communs* (GAC) sont des organisations de consommateurs actives en Wallonie se fournissant ensemble chez un ou plusieurs producteurs. Ces groupements fonctionnent parfois de manière complètement informelle (THYS 2012). Les *Groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne* (GASAP) bruxellois et leur équivalent wallon les *Groupes d'Achats Solidaires* (GAS) sont quant à eux inspirés des AMAP (PLATEAU 2013). L'ASBL « Le Réseau des GASAP » qui fédère les différents réseaux les définissent comme suit : « les GASAP sont une initiative citoyenne et visent à soutenir l'agriculture paysanne. Cela se traduit par un partenariat entre des mangeurs et des producteurs qui s'engagent mutuellement et à long terme »⁴. Du côté flamand, les *Voedselteams* sont des organisations bien structurées et officielles, facilitant le contact entre des producteurs locaux et des consommateurs, et assurant de plus un important travail de lobbying (VAN GAMEREN et al. 2012). L'idée d'action collective est très présente dans l'ensemble de ces initiatives.

Bien que tous ces mouvements luttent contre les dérives de l'agriculture industrielle, chacun s'insère dans un contexte politique, social, culturel et institutionnel particulier, ce qui le rend unique (PLEYERS 2020). En Belgique par exemple, les trajectoires des mouvements sont influencées par la proximité des institutions et des acteurs publics, et le poids d'une société civile institutionnalisée (FANIEL, GOBIN et PATERNOTTE 2020).

4. <https://gasap.be/>

2.2. Recherche d'une définition : qu'est-ce qu'un circuit court ?

2.2.1. Définition de prime abord

Comme mentionné dans l'introduction, de nombreux noms sont associés à des initiatives présentant de fortes ressemblances. Il semble y avoir des difficultés à définir concrètement celles-ci.

La définition du circuit court qui prévaut actuellement dans la littérature francophone est celle donnée en 2009 par le ministère français de l'agriculture. Elle délimite le circuit court comme « un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire » (HÉRAULT-FOURNIER 2010). La définition officielle de la Région Wallonne s'appuie sur le même critère : « Un circuit court est un mode de commercialisation de produits agricoles ou horticoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel au maximum un intermédiaire intervient entre le producteur et le consommateur »⁵. Ce terme inclut donc la vente directe à la ferme, les marchés, les foires, les magasins ou la distribution de paniers gérées par un collectif de producteurs ou de consommateurs, la vente via un commerçant, la restauration,... (LE VELLY 2017).

Cependant, cette définition est jugée inappropriée par certains auteurs. Tout d'abord, la définition n'aborde pas la notion de distance spatiale, alors que celle-ci est largement présente dans les imaginaires lorsque l'on parle de circuit *court* (LE VELLY 2017). Une des revendications de ce genre de circuit est d'ailleurs le soutien à l'agriculture locale (TRAVERSAC 2011). Chaffotte et Chiffolleau (2007) incluent cette notion via la définition de *circuit court de proximité*, défini comme un circuit court dont la production et la vente seraient comprises dans un rayon de 80 kilomètres.

Une autre critique de la définition dominante de circuit court est la contrainte de n'avoir qu'un seul intermédiaire dans le circuit. En effet, celle-ci pose de nombreuses limites. Doit-on vraiment exclure de la définition une filière de boulangerie locale dans laquelle il y aurait deux intermédiaires (le meunier et le boulanger) ? Ou une cuisine de collectivité qui fait appel à un atelier de découpe ? Les prestataires logistiques sont eux aussi exclus de la définition, bien que souvent nécessaires au bon fonctionnement du circuit (PRALY et al. 2014).

2.2.2. Lien social et apport de l'économie de la proximité

Cette définition restrictive des circuits courts ne donne donc pas entière satisfaction pour décrire la diversité des initiatives que l'on peut observer. Une définition plus intéressante est donnée par MESSMER (2013), qui définit un circuit court comme « tout type d'initiative qui permet le rapprochement, en termes de distance et/ou en termes de lien social, entre un ou des agriculteurs et un consommateur ou un groupe de consommateurs ». Une nouvelle composante apparaît dans cette définition : le lien social.

5. <https://agriculture.wallonie.be/circuits-courts-vente-directe-a-la-ferme->

Dans le même esprit, certains auteurs proposent de s’inspirer de l’économie de la proximité (TORRE et BEURET 2012, TALBOT et KIRAT 2005, PECQUEUR et ZIMMERMANN 2004 entre autres). Selon cette théorie, la proximité est un concept à la fois relationnel et spatial. Elle permet de mieux comprendre les relations de coordinations entre acteurs, quels que soient ceux-ci : producteurs, consommateurs ou autres acteurs du circuit. On peut distinguer la proximité *géographique* de la proximité *organisée* (CARRINCAZEUX, LUNG et VICENTE 2008). La première se réfère à la distance spatiale entre deux acteurs. La seconde peut être interprétée comme la distance relationnelle entre ces deux acteurs. Elle se décline en deux logiques. La logique d’*appartenance* indique que deux acteurs peuvent être proches lorsqu’ils appartiennent à une même organisation. La logique de *similitude* quant à elle lie des acteurs qui se ressemblent, qui « partagent le même système commun de représentations, de valeurs, et de croyances » (PRALY et al. 2014).

2.2.3. Approche via quatre dimensions

Sur base de l’approche des proximités, il est possible d’aborder les initiatives qui nous intéressent via des dimensions. Quatre ont été proposées par PRALY et al. (2014).

Tout d’abord, la *dimension spatiale* est liée à une faible distance entre le producteur et le consommateur. Celle-ci peut être objective ou subjective.

Une deuxième dimension est la *dimension fonctionnelle*, qui décrit concrètement comment la production est acheminée vers le consommateur, et possiblement transformée. Cela comprend donc les éventuels intermédiaires. Il est généralement admis qu’une diminution du nombre de ceux-ci est favorable au producteur, mais cela est aujourd’hui remis en question (LAUGHREA, MUNDLER et ROYER 2018, PRALY et al. 2014). D’une part, certains intermédiaires appartenant au territoire et soutenant la commercialisation des produits ne devraient pas être écartés. D’autre part, certains acteurs du modèle agro-industriel peuvent décider de travailler sans intermédiaires sans pour autant remettre en question leur mode de fonctionnement intensif et spécialisé.

La *dimension relationnelle* est cruciale dans la caractérisation des circuits courts. Comme son nom l’indique, elle exprime la relation entre producteurs et consommateurs, que le lien soit direct ou pas. Elle est difficile à appréhender, car ce lien peut être physique, relationnel ou encore symbolique.

Enfin, la *dimension économique* qui associe les circuits courts à une meilleure valorisation économique semble parfois aller de soi dans la littérature, grâce à la mobilisation des différentes facettes de la proximité via la réduction du nombre d’intermédiaires, des distances de livraison plus courtes ou encore des prix plus équitables envers le producteur par exemple. Or, de nombreuses situations ne semblent pas toujours donner raison à ce constat, qui sera discuté dans la section suivante.

L’approche multidimensionnelle de la proximité permet d’analyser les relations entre acteurs des circuits courts, via les quatre dimensions décrites ci-dessus. De

manière évidente, la proximité géographique est corrélée à la dimension spatiale. La proximité organisée peut quant à elle expliquer les autres dimensions, et en particulier la dimension relationnelle. Par exemple, de nombreux travaux permettent de montrer que la qualité de la relation entre le producteur et le consommateur a toute son importance dans l'acte d'achat. Grâce aux éclaircissements apportés par la notion multifacette de la proximité, on peut définir le circuit de proximité comme « un circuit de commercialisation qui mobilise les proximités géographique et organisée entre acteurs du système alimentaire en permettant ainsi une meilleure viabilité économique pour les producteurs » (PRALY et al. 2014).

Cette vision permet aussi d'analyser le caractère territorialisé de nombreuses initiatives de circuit court, tout en ne se limitant pas aux interactions directes (HOLZEMER et al. 2015). Elle englobe toute une série d'organisations qui dépassent la définition stricte et permet de saisir le rôle de possibles intermédiaires. Dans la suite de ce texte, les circuits courts seront désormais assimilés à des *circuits alimentaires de proximité* (CAP).

2.3. Bienfaits et critiques des circuits alimentaires de proximité

Cette section s'intéresse aux bénéfices générés par les CAP ainsi qu'aux tensions et limites auxquelles ils font face.

De nombreuses études démontrent que les CAP sont susceptibles d'amener des bénéfices de différents types (PACIAROTTI et TORREGIANI 2021). Cependant, la durabilité des circuits courts, d'après ses trois piliers (environnemental, social et économique), fait débat parmi les scientifiques, selon la manière d'appréhender celle-ci (MARÉCHAL, PLATEAU et HOLZEMER 2019).

Au niveau **économique**, les CAP montrent des résultats positifs sur le développement territorial, le revenu des producteurs ou encore au niveau du maintien et de la création d'emplois (HOLZEMER et al. 2015, PRALY et al. 2014). La rémunération des producteurs serait notamment améliorée via une meilleure répartition de la plus-value générée. Cependant, le maintien d'un revenu digne en circuit court ne coule pas forcément de source⁶. De plus, la participation à une structure de CAP engendre régulièrement des surcharges de travail en raison de la diversification des tâches allouées au producteur : il devient tour à tour producteur, livreur, commerçant,... Ces coûts parfois cachés ont néanmoins une influence importante sur la viabilité de ces initiatives. D'un autre côté, certaines organisations, comme celle qui est visée par ce mémoire, peuvent parfois endosser une partie de ces surcharges. De plus, celles-ci aident le producteur à avoir accès à des nouvelles opportunités commerciales, tout en lui permettant de garder la maîtrise de sa production (LAUGHREA, MUNDLER et ROYER 2018).

Les circuits courts engendrent également plusieurs bénéfices **sociaux et de gouvernance locale** (PRALY et al. 2014). Tout d'abord, le lien de confiance

6. Propos entendus de la bouche de plusieurs maraîchers sur petite surface lors de la conférence « Agriculture, santé et impacts environnementaux » organisée le 13 mai 2022 dans le cadre du festival Nourrir Liège campus.

entre le mangeur et le producteur, témoin de la mobilisation des proximités, est primordial. Celui-ci est central pour la viabilité des producteurs car il justifie l'acte d'achat, malgré un prix de vente potentiellement plus élevé que dans les circuits conventionnels (PRALY et al. 2014). Mais cette reconnexion entraîne d'autres services, notamment au niveau des producteurs : valorisation de leur identité paysanne, augmentation de l'estime de soi, accroissement du lien social,...(NOËL, MARGETIC et al. 2021). Les consommateurs, quant à eux, profitent de l'assurance de qualité au niveau de leur alimentation (HOLZEMER et al. 2015). Ce genre de système alternatif permet aussi aux producteurs de regagner une partie de leur autonomie perdue à cause du modèle agroalimentaire dominant, au niveau par exemple des semences, du prix de vente, du type de production,... (HOLZEMER et al. 2015).

La dimension **environnementale** est celle qui fait le plus débat. Tout d'abord, plusieurs études ont montré que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les circuits courts peuvent parfois faire pire que les circuits longs d'un point de vue énergétique (SCHLICH 2005, LE VELLY 2017). Ainsi, différents facteurs peuvent contrebalancer les distances géographiques plus courtes, comme par exemple le manque de coordination efficace au niveau de la logistique ou encore les trajets plus nombreux des consommateurs vers les différents points de vente (PACIAROTTI et TORREGIANI 2021). D'un autre côté, chaque organisation de CAP est différente, et de grandes disparités en termes de consommation énergétique existent. Par exemple, une étude se concentrant sur l'étape de distribution, et tenant compte de toutes les parties prenantes, consommateurs inclus, a montré que certains circuits courts, comme les AMAP urbaines par exemple, consomment moins d'énergie que les circuits longs (MUNDLER et RUMPUS 2012). Ces différentes études montrent la complexité de l'analyse, ce qui explique qu'un consensus scientifique n'est pas atteint à ce niveau (PACIAROTTI et TORREGIANI 2021). La logistique semble néanmoins être une faiblesse des CAP. De plus, la durabilité environnementale des circuits courts ne doit pas être analysée du seul point de vue énergétique. Il importe de prendre d'autres aspects en compte (MARÉCHAL, PLATEAU et HOLZEMER 2019). La biodiversité tend à être favorisée dans les circuits courts vis-à-vis de la filière conventionnelle car une grande partie des producteurs adoptent des pratiques agricoles différenciées, c'est-à-dire plus respectueuses de la terre et de la biodiversité. De même, la pollution des eaux et l'érosion des sols tendent à être réduites. De plus, la filière courte favorise moins les produits calibrés, ce qui limite le gaspillage alimentaire (SUREAU 2014). Enfin, la majorité des produits vendus en circuit court ne sont pas emballés, ce qui marque une différence forte avec la grande distribution et limite le nombre de déchets générés (MARÉCHAL, PLATEAU et HOLZEMER 2019). Si toutes les dimensions de la durabilité sont prises en compte, une étude focalisée sur le commerce de la tomate a montré que les circuits-courts sont plus avantageux que leurs homologues conventionnels (GAUCHE, CHIFFOLEAU et MAFFEZZOLI 2015), mais le nombre d'études les considérant toutes demeure très faible (MARÉCHAL, PLATEAU et HOLZEMER 2019).

D'autres reproches peuvent également être faits aux CAP. Tout d'abord, LE VELLY (2017) estime qu'un risque inhérent à ce genre de circuit est un certain localisme défensif, c'est-à-dire le refus de considération pour ce qui est éloigné géographiquement. Un autre risque est la survalorisation des initiatives locales

par rapport à l'Etat, ce qui justifierait son désengagement. Enfin, la mixité sociale n'est pas toujours une priorité de ce genre de circuits, car les prix ne permettent pas à tout le monde d'y avoir accès (CHIFFOLEAU et PATUREL 2016).

En conclusion, les circuits courts ont un énorme potentiel en termes d'améliorations sociales, environnementales et économiques, qui nécessite cependant d'être mieux caractérisées par la recherche. Il semble aussi qu'appréhender la durabilité via ses trois piliers, sur lesquels la majorité des recherches se focalisent, ne permette pas de prendre en compte tous les enjeux qui interviennent, comme la viabilité des producteurs ou la qualité de l'alimentation par exemple. D'autre part, le secteur de la logistique est aujourd'hui présenté comme le talon d'Achille de la durabilité des circuits courts. Il y a donc là une opportunité pour les acteurs des CAP : une amélioration de la logistique permettrait de diminuer la consommation énergétique des trajets, et de soulager les acteurs qui y passent parfois beaucoup de temps. Ceux-ci sont cependant de plus en plus conscients du problème et une optimisation est actuellement en cours, c'est l'objet de ce mémoire.

2.3.1. Une dynamique multi-acteurs

Face à ces défis, de plus en plus de démarches d'action collective voient le jour. En effet, l'action collective, en permettant la mutualisation des ressources, « est vue comme un levier pour l'exploitation agricole, car elle facilite la commercialisation en circuits de proximité et permet l'accès à des opportunités dont elle ne pourrait bénéficier à titre individuel (POISSON et SALEILLES 2012) » (LAUGHREA, MUNDLER et ROYER 2018). Ces initiatives collectives peuvent concerner uniquement des exploitations agricoles, mais elles peuvent aussi mobiliser une plus grande pluralité d'acteurs, comme des professionnels, des consommateurs ou encore des collectivités locales (NOËL, MARGETIC et al. 2021).

Une explication à cette situation est liée à la volonté initiale des circuits courts de se passer d'intermédiaires. Mais, comme déjà mentionné, cela fait peser un poids très lourd sur les épaules des producteurs qui doivent désormais endosser plusieurs casquettes (commercial, transporteur,...) en plus de leur métier de producteur. Cela peut mener à un essouffement et des difficultés qui ne favorisent pas la pérennité de ce genre de projet. C'est pourquoi aujourd'hui, une (ré-)introduction d'intermédiaires peut être de plus en plus observée. Ceux-ci sont actifs dans des domaines comme la transformation, la logistique ou encore la distribution, tout en travaillant dans l'esprit des CAP (FOURNIÉ et JAURÈS 2018, DIMITRI et GARDNER 2019).

2.4. Conclusion

Les circuits alimentaires de proximité sont en train de se développer fortement dans nos régions, ce qui est une bonne chose vu le nombre de bienfaits qu'ils apportent. Cependant, la logistique, qui est abordée dans le chapitre suivant, représente une difficulté importante pour ces circuits.

3. La logistique dans les circuits alimentaires de proximité

Bien que souvent pointée du doigt comme étant non efficace, la logistique dans les CAP ne doit pas être optimisée en regardant uniquement le temps qui y est dédié et la dépense énergétique. En effet, la dimension relationnelle étant cruciale pour le bon fonctionnement de ces circuits, d'autres données doivent être prises en compte. Une organisation appropriée et efficace de la logistique a le potentiel d'améliorer non seulement les impacts environnementaux du circuit, mais aussi ses performances sociales et économiques (PACIAROTTI et TORREGIANI 2021).

De plus, la manière d'implémenter la logistique représente également d'importantes opportunités pour les acteurs. Ce chapitre commence par une définition de ce qu'on entend par *logistique* et de quelques notions qui y sont liées. Il couvrira ensuite les difficultés actuelles de son implémentation et terminera par une liste des opportunités qui peuvent y être associées.

3.1. Quelques notions importantes

On pense souvent la logistique en termes techniques : la manière d'amener un objet d'un point A à un point B. Cependant, celle-ci doit être appréhendée de manière beaucoup plus large. MESSMER (2013) donne la définition suivante de la chaîne logistique : « l'ensemble des flux physiques et informationnels mis en place par une organisation donnée, en particulier pour les étapes d'approvisionnement en matière première (ici la production agricole), de stockage, transformation et conditionnement et de distribution des produits finis (ici les aliments prêts à être cuisinés et consommés) ».

Afin de correctement calculer les coûts et les besoins de la logistique, il faut donc tenir compte, pour chaque flux physique, d'une affectation de ressources humaines, de flux d'informations (quantités, descriptions des produits, prix,...) ainsi que de flux financiers et administratifs (factures, bons de commande,...) (RATON et al. 2020).

Une autre notion importante est celle de *logistique inverse* ou *inversée*. Elle permet de tenir compte des flux de type matériels et informationnels circulant du point de consommation vers les espaces de production, de transformation ou de distribution (MARÉCHAL, PLATEAU et HOLZEMER 2019). Elle concerne tout d'abord le trajet de retour des véhicules de livraison, qui peuvent être vides ou remplis, selon l'optimisation du trajet. Elle inclut également le ramassage des contenants de produits, de déchets recyclables, d'invendus, ainsi que l'expression du niveau de satisfaction des clients par exemple.

Nous savons que les circuits courts sont des systèmes localisés et il en va de même pour la logistique. Celle-ci dépend de manière importante du territoire sur lequel elle est mise en place. La densité du bâti et la distance entre les acteurs font parties des données cruciales vis-à-vis de la logistique (PLATEAU, HOLZEMER et al. 2016). La bonne connaissance des bassins de producteurs et de consommateurs

est d'ailleurs une nécessité pour sa mise en place (MESSMER 2013).

Une dernière notion importante à considérer lorsqu'on parle de logistique est celle de *food hub*. Un food hub se donne pour mission « d'agréger l'offre locale pour ensuite faciliter son stockage, sa distribution et sa commercialisation auprès des institutions et des consommateurs » (PACIAROTTI et TORREGIANI 2021).

3.2. Difficultés actuelles

Si la logistique dans les circuits courts a du mal à se mettre en place de manière efficace, c'est parce que plusieurs obstacles se dressent devant son implémentation.

Une première difficulté est liée à la nature intrinsèque des CAP, dans lesquels le lien social est déterminant. La recherche d'une logistique performante ne doit donc pas se faire au détriment de celui-ci. Il y a donc lieu d'avoir un arbitrage constant entre les performances économiques, sociales et écologiques (GABNOR 2015), ce qui complique considérablement la tâche.

Une autre tension est liée aux difficultés des différents acteurs des CAP de dégager du temps pour lancer la réflexion, et cela, même si une optimisation de la logistique peut leur être bénéfique au niveau du temps de travail. De plus, comme déjà mentionné plus haut, les acteurs, et les producteurs en particulier, doivent souvent assumer des tâches très variées. On remarque alors que la tendance est souvent au « bricolage » et qu'un manque de compétence empêche la professionnalisation de la logistique (PLATEAU, HOLZEMER et al. 2016).

Par ailleurs, le fait que la logistique soit souvent réduite à son côté purement matériel entraîne une mauvaise évaluation des coûts qui lui sont associés. Dans les faits, les producteurs sont donc peu enclins à payer pour elle, ou à passer du temps pour l'améliorer (*Ibid.*)

Le fonctionnement en circuits courts amène des contraintes que la grande distribution ne connaît pas. Tandis que cette dernière transporte des produits à taille standardisée, en gros volumes, avec une forte centralisation des stocks et sur un maillage routier qui a évolué avec elle, les circuits courts doivent surmonter un maillage morcelé sur un territoire, avec des volumes moindres et instables. Les solutions logistiques sont spécialisées selon le territoire, et non répliquables. De plus, les acteurs en CAP font habituellement appel à des canaux de commercialisation variés afin de pouvoir vendre toute leur production et limiter la dépendance à un seul débouché. Cette façon d'agir multiplie les phases logistiques, les compétences et les ressources nécessaires, alors que les acteurs des CAP manquent souvent de moyens pour investir dans des ressources comme un entrepôt ou des camionnettes réfrigérées (*Ibid.*). Ce manque de moyen peut se transformer en force car cela oblige les acteurs à innover pour optimiser la chaîne : chaque espace disponible et bien localisé peut ainsi se transformer en espace de stockage et tout trajet peut servir au transport de marchandise (MESSMER 2013).

Enfin, la logistique dans les CAP doit supporter des exigences légales qui sont le plus souvent adaptées à la grande distribution, comme en témoigne un communiqué de presse récent du Collectif 5C⁷, commençant par : « Le Collectif 5C demande une adaptation des réglementations et des contrôles sanitaires pour les petits producteurs et distributeurs en circuit court »⁸. L’approche multi-niveau, en anglais « Multi-Level perspective » (MLP) peut aider à mieux comprendre cette situation. Ce cadre d’analyse est utilisé pour étudier le potentiel de transformation des régimes dominants (GEELS 2002). Il permet de comprendre les difficultés des CAP à enclencher une réelle transformation via la notion de *verrouillage*. Les règles sanitaires ajustées à la grande distribution sont un élément de ce verrouillage, qui représentent un obstacle pour le développement des CAP.

3.3. Les opportunités

S’il est vrai que la logistique est difficile à mettre en place dans les CAP, elle bénéficie aussi d’un certain nombre d’atouts potentiels.

Tout d’abord, la grande force des CAP est la proximité relationnelle qui est mobilisée de manière importante. Or, VAILLANT et al. (2017) montrent que « les innovations en matière de logistique des CAP s’avèrent prioritairement de nature relationnelle et informationnelle et donc non-technologiques ». La proximité relationnelle permet donc la création de solutions innovantes.

Il est également important de noter que de nombreux acteurs des CAP sont en difficulté depuis la fin de la crise sanitaire de la Covid-19, ce que souligne la Ceinture AlimenTerre Liégeoise dans une publication en décembre 2021 (BARTHOLOMÉ, BALFROID et MICHALOWSKI 2021). Les deux maraîchers interrogés dans le cadre de ce travail ont également tous les deux remarqué une baisse des ventes depuis l’été dernier. Bien que les causes de la désertion des clients ne sont pas encore vraiment éclaircies, de nombreux maraîchers restent tributaires d’une demande volatile. En leur donnant accès à de nouveaux débouchés, des organisations de logistique peuvent leur permettre de pouvoir compter sur des opportunités possiblement plus stables et plus importantes. À ce sujet, le Gouvernement wallon a approuvé sa stratégie « Manger Demain » fin 2018, dans laquelle apparaît une thématique prioritaire : donner accès à une alimentation durable dans les cantines des écoles (WALLONIE 2018). Les cantines d’écoles, de par le nombre de personnes concernées, représentent une réelle occasion pour les maraîchers de trouver une certaine stabilité.

Ensuite, l’esprit de collaboration et de confiance qui règne dans les CAP ouvre des possibilités de mutualisation de matériels (camionnette réfrigérée, entrepôt,...) et de ressources humaines, qui peuvent amener une économie d’argent et de temps importante (PLATEAU, HOLZEMER et al. 2016).

7. Le Collectif des Coopératives Citoyennes pour le Circuit Court (Collectif 5C) fédère une quarantaine de coopératives citoyennes belges.

8. <https://www.collectif5c.be/blog/actualites-1>

De plus, bien que le lien social soit très important dans les CAP, des études ont montré que le recours à des intermédiaires, notamment au niveau de la logistique, pouvait ne pas avoir d'impact négatif au niveau de la relation entre producteurs et consommateurs (RATON et al. 2020). En effet, c'est l'ancrage des valeurs partagées qui est le critère le plus important au niveau de la relation de confiance, tandis que l'intensité des échanges directs entre producteurs et consommateurs a moins d'importance (PRIGENT-SIMONIN, HÉRAULT-FOURNIER et MERLE 2012). Il semble donc que si le consommateur a l'opportunité d'échanger régulièrement avec le producteur, lors d'événements par exemple, la relation de confiance est maintenue (HOLZEMER et al. 2015).

Un autre avantage est la possibilité d'implémenter la logistique inverse grâce au lien qui relie les producteurs, les points de vente et les consommateurs (MARÉCHAL, PLATEAU et HOLZEMER 2019).

Tout comme dans les circuits longs, la technologie a un rôle à jouer en soutien à la logistique des CAP. Elle permet une meilleure circulation de l'information et peut faciliter la coordination (PLATEAU, HOLZEMER et al. 2016).

Une dernière opportunité se situe au niveau des grossistes qui, de par leur nature d'acheteurs-revendeurs, peuvent avoir une position importante. En effet, si certains acteurs des CAP veulent travailler sans intermédiaire et se passer de grossiste, l'achat-revente est pourtant une stratégie largement utilisée en circuit court. Cela consiste en l'achat de légumes produits par d'autres producteurs pour les revendre à son compte, afin d'élargir la gamme de produits offerts (DUMONT 2017). D'ailleurs, le Réseau des GASAP autorise ses producteurs à vendre jusqu'à 40% de production issue de l'achat-revente⁹. Des grossistes respectant les valeurs des CAP pourraient donc avoir un rôle à jouer dans la transition de la logistique (PLATEAU, HOLZEMER et al. 2016).

3.4. Conclusion

Bien que souvent pointée du doigt comme étant non efficace, la logistique dans les CAP ne doit pas être optimisée d'un point de vue uniquement énergétique et du temps gagné comme dans les circuits conventionnels. En effet, les dimensions relationnelle et fonctionnelle étant cruciales pour le bon fonctionnement des flux, d'autres données doivent être prises en compte. La réorganisation de la logistique des CAP est aujourd'hui en cours chez de nombreux acteurs, et cela se fait parfois via la création d'une nouvelle structure dédiée à celle-ci. C'est ainsi que la coopérative Circulacoop a été créée. La deuxième partie de ce travail lui est consacrée.

9. Le Réseau des GASAP, « Nouvelle charte du Réseau des GASAP » (2021).

Deuxième partie

Analyse

1. Méthodologie

Pour rappel, la question de recherche de ce travail est la suivante : « *Comment une coopérative de logistique telle que Circulacoop permet-elle d'améliorer la viabilité des petits maraîchers en circuits courts de son territoire ?* ». Pour apporter des réponses à cette question, un entretien exploratoire semi-directif (selon le sens donné par VAN CAMPENHOUDT, QUIVY et MARQUET (2017)) a d'abord été réalisé en avril 2022 avec Philippe Billen, administrateur délégué de Circulacoop. Cet entretien, qui a duré une après-midi le temps d'une tournée de livraison, a permis de mieux délimiter les activités et la vision de Circulacoop. Deux entretiens ont ensuite été organisés en juin avec deux maraîchers. Le premier a duré 1h30 et a été réalisé pendant que le maraîcher entretenait ses plants de tomates. Le deuxième a été beaucoup plus court, environ 30 minutes. Le but était de comparer les difficultés en termes logistiques des maraîchers, avec ou sans Circulacoop. Pour cela, deux maraîchers présentant les caractéristiques les plus semblables possibles, en termes de localisation, surface cultivée, canaux de vente et méthode de production, ont été choisis, sur conseil de Philippe Billen. Un des deux collabore régulièrement avec Circulacoop tandis que l'autre pas. Les deux grilles d'entretien sont presque pareilles, à la différence des questions liées à Circulacoop, et ont été créées sur base de la revue de littérature et de l'entretien avec Philippe Billen. Les trois grilles d'entretien se trouvent en [annexes](#).

2. Présentation de Circulacoop et de son territoire

Ciculacoop est une coopérative de logistique active dans les CAP qui a été créée à l'initiative de la Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole (CACM). Charleroi Métropole est un territoire à cheval sur les provinces de Charleroi et de Namur qui rassemble 30 communes et près de 600.000 habitants. Des organes supracommunals ont été créés à l'échelle de ce territoire afin d'élaborer des stratégies sur des sujets de société comme l'alimentation ou la mobilité, à une échelle jugée plus cohérente.

La CACM est coordonnée par l'ASBL « Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises » (SAW-B). La SAW-B prend en charge plusieurs rôles : elle se présente comme une fédération des associations et entreprises d'économie sociale, une agence-conseil pour encadrer le développement d'entreprises sociales et c'est également un organisme d'éducation permanente¹⁰. La CACM est un projet d'animation qui vise à mettre en relation toute une série d'acteurs variés qui sont actifs dans le secteur de l'alimentation sur son territoire : agriculteurs, distributeurs, commerçants, associations,... Ces acteurs se retrouvent au moins une fois par an

10. <https://saw-b.be/saw-b/>

lors de tables de concertation afin de coconstruire une vision d'ensemble des besoins et enjeux des filières alimentaires bio et locales¹¹.

Il est ressorti durant une de ces tables de concertation qu'il semblait y avoir le besoin d'un outil logistique sur le territoire. C'est ainsi que germe l'idée de créer une coopérative qui se chargerait de faire le lien entre les producteurs et transformateurs et les points de vente comme des magasins, des cuisines de collectivité ou encore des établissements de l'horeca. Durant l'été 2020, une phase de test se met en place, avant la constitution officielle de Circulacoop en octobre 2020. Les activités se lancent réellement au printemps 2021.

En pratique, Circulacoop achète et revend majoritairement des fruits et des légumes, mais également des produits comme de la bière, des oeufs, du thym, du miel, de la viande et des produits en bocaux. La coopérative collabore de manière régulière avec une douzaine de producteurs. Au niveau des débouchés, elle livre ses produits, toujours de manière régulière, à trois magasins, deux cuisines de collectivité d'écoles, le réseau Radis, un traiteur qui prépare des soupes qu'il livre dans des écoles et 32 écoles pour des fruits. Le réseau Radis est un projet rassemblant les différents acteurs de l'alimentation bio et solidaire de la région dinantaise. Tout comme le traiteur, ils achètent des légumes pour préparer des potages pour des écoles. Concernant les livraisons de fruits pour les écoles, il s'agit d'un programme européen qui finance un fruit par semaine et par enfant dans ces écoles. Circulacoop travaille également avec d'autres acteurs, mais pas de manière régulière.

Actuellement, Circulacoop n'a que quatre coopérateurs, donc son fonctionnement participatif s'organise plutôt via les réunions de la CACM que via ses propres instances dirigeantes. Cette situation sera abordée un peu plus loin. Pour le moment, les coopérateurs sont tous membres du comité d'administration. Deux d'entre eux proviennent de la SAW-B, un producteur en fait également partie et Philippe Billen complète le groupe. La part sociale est à 100 euro. Il y a deux employés de la coopérative. Philippe Billen, en tant qu'administrateur délégué, et un employé responsable de la livraison.

2.1. Mode de fonctionnement

Circulacoop se définit actuellement comme un grossiste en CAP, qui achète la marchandise aux producteurs et la revend. Mais une réflexion est en cours au niveau d'une possibilité de faire du transport pour autrui, ce qui signifie que Circulacoop ne serait pas toujours propriétaire de la marchandise transportée. Comme ce mémoire se concentre sur les maraîchers, la suite des descriptions est liée à ces acteurs. En pratique, une réunion de concertation de la CACM rassemble en début d'année les différents acteurs qui collaborent avec Circulacoop. Pour chaque produit, ils se mettent d'accord sur un prix qui sera le plus juste possible pour tout le monde. C'est-à-dire que ce prix doit satisfaire autant les vendeurs que les acheteurs, mais également les plus petits producteurs vis-à-vis de plus gros producteurs qui peuvent se permettre de vendre moins cher. Il semble que le résultat

11. <https://www.ceinturealimentaire.be/fonctionnement>

soit relativement satisfaisant comme le dit Corenthin Rouneau : « Par rapport au prix où moi je vends, parfois c'est 3 fois moins cher que ce que je les vendrais, mais parfois c'est juste 10% moins cher, donc là ça devient intéressant ». Il propose donc certains de ses légumes, mais pas ceux qui n'ont pas un prix acceptable pour lui.

Chaque semaine, les producteurs viennent inscrire dans un fichier excel leur offre de légumes, et les clients choisissent ensuite ce qu'ils veulent commander, suivant la règle « premier arrivé-premier servi ». Cet excel permet aussi d'introduire une notion de « priorité » au niveau des commandes chez les producteurs. Un producteur aura une grande priorité de fournir un légume par rapport aux autres selon quatre critères : s'il est coopérateur de Circulacoop, s'il participe aux réunions de concertation, s'il est un « petit » producteur et s'il a annoncé en début d'année qu'il allait fournir ce légume durant la saison. En effet, les producteurs sont invités en début d'année à noter les légumes qu'ils prévoient de produire, même s'il est toujours possible de dire que c'est encore incertain. Dans ce cas, la priorité pour ce produit diminue.

Une fois que les commandes sont prévues, Circulacoop récupère les produits, en allant les chercher chez le producteur ou dans un lieu de dépôt, et s'occupe de les livrer aux clients. Les produits sont parfois stockés un court laps de temps dans un petit garage de Philippeville, dans lequel il y a une chambre froide. Les deux cantines d'école nécessitent deux livraisons par semaine. Concernant les fruits dans les 32 écoles, la livraison prend environ 3 jours chaque semaine, vu la taille du territoire.

Circulacoop se conçoit comme un partenaire des producteurs et des débouchés. Comme le dit Philippe Billen, il essaie de « jouer dans un partenariat et pas dans simplement une relation commerciale qui est : il y a des producteurs, il y a un grossiste qui prend la marchandise et qui fournit la marchandise et ça s'arrête là. Non, il faut qu'on ait des discussions ».

Circulacoop est certifiée pour le transport de produits biologiques, mais ne travaille pas forcément qu'avec des producteurs et des magasins bio. C'est Philippe et parfois les autres membres du CA qui décident avec qui travailler, pour garder une certaine éthique. Par exemple, le but n'est pas de travailler avec la grande et moyenne distribution, mais si un franchisé de Delhaize par exemple se montre motivé de promouvoir les valeurs du circuit court, il y a quand même une possibilité de collaboration. Du côté des producteurs, Philippe vérifie qu'ils travaillent avec certaines valeurs : « C'est un des avantages du circuit court, c'est que tu es en relation directe avec le producteur, et donc tu peux te rendre compte toi de sa motivation à produire quelque chose de correct »¹².

Le lancement de la coopérative a été rendu possible grâce à un appel à projet de la ministre Tellier : « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie ». Cet appel à projet permet de financer les ressources humaines jusqu'en juillet 2024. Après cette date, il est prévu que le projet soit rentable et puisse fonctionner sans subvention.

12. Extrait issu de l'entretien avec Philippe Billen

2.2. Difficultés

Aujourd’hui, Circulacoop peine à se développer suffisamment et à changer d’échelle pour suivre la voie vers une autonomie financière. Les raisons semblent multiples.

Tout d’abord, l’appel à projet ne permet que de financer que les ressources humaines, et ne couvre pas l’achat d’une camionnette, l’achat de matériel, la création de la chambre froide, la location de bâtiment,... Pour tous ces postes, ils sont plutôt dans le « bricolage », par manque de moyens. Par exemple, ils ont construit eux-mêmes la chambre froide, ou ils empruntent le petit garage à un voisin, sans payer de loyer. Ils se développent donc petit à petit, et n’ont pas les moyens d’investir dans un chauffeur supplémentaire ou un camion. Le problème est qu’un grossiste prend des marges faibles sur les produits qu’il transporte, et s’en sort en faisant plutôt du volume, ce qui n’est pas encore le cas de Circulacoop.

De plus, Philippe a très peu de temps pour faire de la prospection et nouer de nouveaux partenariats avec des débouchés ou des producteurs. Ils ont donc du mal à grandir, d’autant plus que la vision de la coopérative n’est pas de mettre la pression aux producteurs pour produire une quantité prédéfinie, ils ont la liberté de choisir ce qu’ils proposent. La difficulté ici est de faire correspondre l’offre et la demande, les faire grandir au même rythme : « Donc ben voilà, tu ne sors pas de cette dualité parce que, je vais dire, sans producteur, t’as pas de catalogue et tu n’intéresses pas le débouché. Mais sans débouché, ben t’as pas de producteur qui s’intéresse à toi puisque tu ne vas pas leur vendre des quantités. »¹³

Enfin, Circulacoop, bien qu’issue de discussions au sein des réunions de concertation de la CACM, n’est pas parvenue à entraîner une mobilisation des producteurs pour la soutenir. Même si plusieurs producteurs ont participé à la définition du projet, car cela s’est fait via des réunions, de manière démocratique, seul un s’est finalement proposé pour faire partie de la coopérative. Celle-ci n’est pas réellement issue d’un mouvement des producteurs, elle « a été créée de toute pièce »¹⁴ pour eux. Il n’y a donc pas de noyau qui la soutienne. Philippe a l’impression que la plupart des producteurs considèrent Circulacoop comme un acheteur comme les autres. C’est une faiblesse par rapport à une coopérative de producteurs et/ou consommateurs, qui en plus de compter sur une implication plus importante des producteurs, peut aussi mobiliser du bénévolat.

2.3. Territoire de Charleroi Métropole

Comme déjà mentionné, Circulacoop couvre le territoire de Charleroi Métropole. Celui-ci s’étend sur plus de 2000 km² depuis le nord de Charleroi jusqu’au sud de la botte du Hainaut, et comprend quelques communes situées sur la province de Namur. La figure 1 montre les communes concernées. Sont ainsi couverts des territoires de type plutôt urbain dans le nord, près de Charleroi, et plutôt rural du côté sud, avec quelques arrondissements urbains secondaires comme Philippeville. Comme mentionné dans le chapitre précédent, la logistique est fortement

13. Extrait issu de l’entretien avec Philippe Billen

14. Idem

dépendante de son territoire. Ici, la partie Nord du territoire sera, en première approximation, plutôt consommatrice que productrice tandis que c'est le contraire pour le centre et le sud, créant une possibilité de flux d'approvisionnement dirigé vers le Nord.

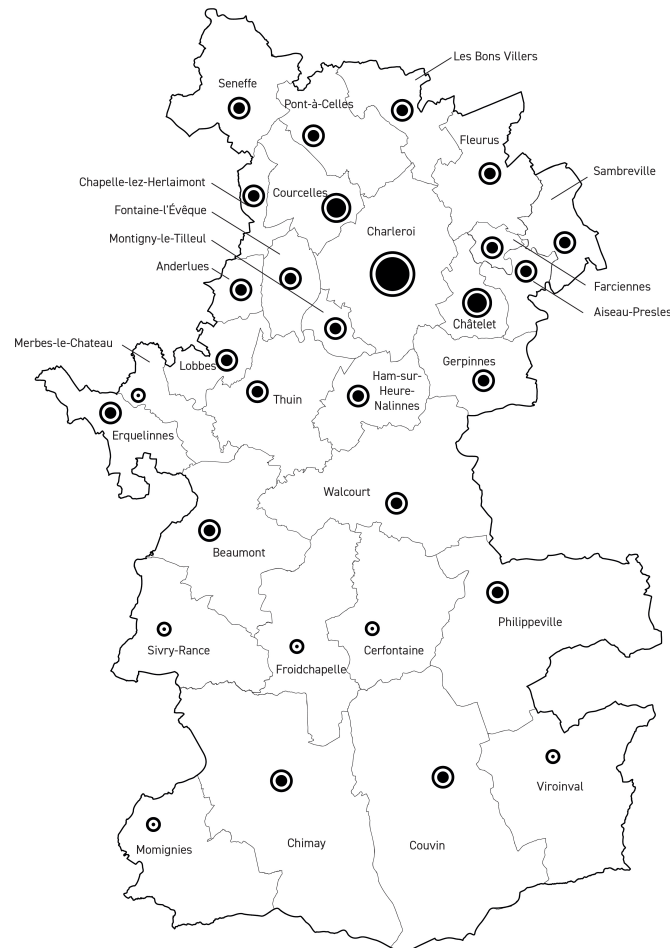


FIGURE 1 – Carte représentant les communes de Charleroi Métropole. Source : l'administration de Charleroi Métropole.

Le profil socio-économique des habitants y est en moyenne plus bas que la moyenne régionale (en 2018), bien que des variations apparaissent sur le territoire : le profil socio-économique des habitants est plus élevé dans l'arrondissement de Philippeville, et plus bas dans l'arrondissement de Charleroi (IWEPS 2018).

2.3.1. Autres acteurs présents sur le territoire

Il existe déjà de nombreux acteurs sur le territoire. Ceux-ci se retrouvent lors des réunions de concertation de la CACM. Afin de mieux comprendre la suite de ce travail, il est important de les introduire. La liste qui suit n'est pas exhaustive, mais il semble que ce sont les acteurs qui ont le plus de collaborations entre eux via divers projets.

Tout d'abord, CoopESEM, Agricoeur et la Botte Paysanne sont des coopératives à finalité sociale composées de producteurs et de consommateurs. Tandis

que CoopESEM vend des produits locaux via un e-shop et est active dans l'Entre-Sambre-Et-Meuse (dans le Sud du territoire), la Botte Paysanne vend des produits locaux dans un magasin situé à Sivry, dans le Sud-Ouest de la botte du Hainaut. Enfin, Agricoeur est un espace d'innovation sur le thème de l'agriculture actif sur les communes de Villers-la-Ville, Les Bons Villers et Genappe (au Nord du territoire).

FOOD.C est une structure d'appui aux proteurs de projet du territoire portée par Charleroi Métropole. Ses principaux chantiers consistent entre autres en la création d'une cuisine de collectivité de grande ampleur (voir description ci-dessous) et la réflexion sur la logistique des circuits courts et la relocalisation d'activités de transformation, via un partenariat avec le Collectif 5C, une équipe de chercheurs de l'Uliège et la CACM. Une autre initiative est le projet CADI, Chaîne Alimentaire Durable Intégrée, qui travaille sur un diagnostic des outils manquants pour la rencontre entre l'offre et la demande sur le Sud du territoire. Ce projet est porté par le parc naturel Viroin-Hermeton, la Botte Paysanne et la Fondation Chimay-Wartoise, et collabore également avec CoopESEM. Tous deux, comme Circulacoop, ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet de la ministre Tellier.

Enfin, Paysans-Artisans est également une coopérative à finalité sociale composée de consommateurs et producteurs active sur le namurois. La coopérative vend directement aux consommateurs dans ses 5 magasins et via des paniers commandés en ligne. Elle propose aussi un service « Petit-Grossiste » en « B2B ». Paysans-Artisans livre ainsi quelques clients sur la partie Est du territoire de Charleroi Métropole.

La Botte Paysanne, CoopESEM, Paysans-Artisans et Circulacoop sont tous membres du Collectif 5C, et se rencontrent donc régulièrement aux réunions.

Le périmètre d'action de chaque structure permet de définir 3 sous-territoires. Un premier ensemble territorial se centrerait au nord de la sous-région, autour du petit pôle urbain de Nivelles, et des activités portées par Agricoeur. Un deuxième territoire semble se dessiner au sud de la sous-région, vers Philippeville et Chimay, entre les structures actuelles CoopESEM et la Botte Paysanne, ainsi que celle de CADI. Enfin un dernier territoire, plus englobant et articulé autour de la métropole / région urbaine de Charleroi mais également sur et avec les 2 autres territoires mentionnés ci-dessus, concernerait les activités des structures Circulacoop, CACM et Food.C (NOËL, LANZI et al. 2021).

2.3.2. Opportunités et interactions liées au territoire

Une possible opportunité est la création prochaine sur le territoire d'une cuisine centrale de collectivité de grande ampleur dans l'agglomération de Charleroi. Ce projet, porté par FOOD.C, devrait permettre de fournir jusqu'à 25.000 repas par jour à base de produits locaux et bio (CARIAT 2022). Comme nous l'avons vu, Circulacoop livre déjà plusieurs écoles, et des acteurs qui préparent des potages pour les écoles. Il est donc probable que la coopérative devienne un fournisseur de

ce projet.

Une autre donnée importante est la configuration du territoire. Celui-ci est étiré et les distances à parcourir sont rapidement importantes, comme le précise Philippe Billen : « le sud du territoire de Charleroi Métropole, c'est un territoire très rural tu vois. Et donc, il y a certains pôles urbains, mais il y a facilement toujours 10-15-20 km entre chaque, et entre tout ça, c'est des villages avec des champs et des prairies. Donc tu parcoures vite 100 km sans t'en rendre compte en fait ». Il faut donc du temps pour parcourir les distances et aller livrer ses produits. Or, le temps des maraîchers est précieux, ce qui rend particulièrement intéressant un outil qui les décharge de ces trajets. Remarquons qu'ici la proximité géographique est difficilement mobilisée car les distances sont élevées et sont perçues comme telles par les maraîchers ¹⁵.

Il y a déjà beaucoup d'acteurs dans le domaine de l'alimentation en circuit court sur le territoire. Cela crée des possibilités de partenariats et de mutualisation. D'un autre côté, une attention particulière doit être apportée à ne pas « se marcher sur les pieds ». Il y a en effet un besoin important de préciser le périmètre d'intervention de chaque structure (NOËL, LANZI et al. 2021). Les réunions de concertation de la CACM, la stratégie FOOD.C et les réunions du Collectif 5C permettent entre autres aux acteurs d'en discuter. Comme déjà mentionné, la mobilisation de la dimension relationnelle dans les CAP a un impact positif au niveau de la logistique car elle ouvre des possibilités de mutualisation. On peut déjà remarquer des collaborations entre les acteurs, mais celles-ci restent pour le moment plutôt informelles. Par exemple, Philippe Billen a déjà récupéré des pommes de terre chez un producteur qui collabore avec lui, pour une collaboratrice de la Botte Paysane qui avait une réunion avec lui le soir. Il y a cependant une volonté chez les acteurs que j'ai rencontré de coopérer de manière plus importante. Philippe Billen l'exprime bien : « Il y a par moment des petits coups de main qui se font, mais actuellement, il n'y a pas, et je trouve ça dommage malheureusement, on a remarqué en fait qu'il n'y avait pas vraiment de [...] besoin dans l'immédiat, de besoin de travailler ensemble. Mais moi j'aimerais qu'un jour effectivement, qu'on soit plus unis et qu'on collabore beaucoup plus que ce qu'on ne fait maintenant [...] C'est pas le cas pour le moment, mais peut-être parce qu'on est tous à un stade un peu trop petit, aussi au niveau de notre développement, on n'a pas encore besoin réellement de compter les uns sur les autres pour ça tu vois ». Il évoque par exemple une possibilité de partage d'un espace de hub avec Agricoeur dans le Nord du territoire, même si pour le moment, un espace supplémentaire de stockage n'est pas encore nécessaire pour Circulacoop. D'autre part, Agricoeur veut créer une nouvelle coopérative de distribution orientée vers quelques magasins et consommateurs directs et pourrait s'adresser à Circulacoop pour s'approvisionner. Cependant, le développement des acteurs peut également parfois créer de la compétition. En particulier, CoopESEM vise potentiellement à développer de nouvelles activités en tant que grossiste dans le Sud via le consortium du projet CADI, ce qui pourrait avoir une influence négative sur les activités de Circulacoop. Les activités de Petit Grossiste de Paysans Artisans sur le territoire de Circulacoop est un autre exemple. Mais à nouveau, ces situations de compétitions peuvent être désamorçées via les relations qui sont entretenues dans

15. Observation réalisée pendant les entretiens

les CAP. Circulacoop et Paysans-Artisans se croisent lors des réunions de 5C et ont déjà abordé cette situation afin de trouver une solution satisfaisante pour les deux.

Enfin, le réseau Radis fait appel à Circulacoop parce qu'il n'y a pas suffisamment de producteurs sur la région de Dinant pour satisfaire à sa demande. D'une part, cela permet à Circulacoop d'augmenter ses débouchés. D'autre part, cela met en évidence les bienfaits de ne pas se limiter à un nombre de kilomètres pour définir un circuit court, car des échanges entre territoires peuvent avoir du sens. Dans le cas du réseau Radis, c'est parce qu'il y a un manque de possibilités, mais on peut aussi imaginer échanger des spécialités du terroir entre acteurs des CAP de différentes régions.

Il semble que les acteurs du territoire concerné sont encore dans une phase de création et de mise en place de leurs activités. La volonté de travailler ensemble est présente, mais pas encore appliquée de manière importante en pratique.

3. Besoins des producteurs au niveau logistique et comment des coopératives y répondent

3.1. Présentation de Marie Étienne et Corenthin Rouneau

Les deux producteurs rencontrés dans le cadre de ce travail sont Corenthin Rouneau et Marie Étienne. Ils travaillent tous les deux dans le cadre d'un maraîchage diversifié sur petite surface, et cultivent sur des terrains assez isolés dans le Sud du territoire.

Corenthin Rouneau est maraîcher au Jardin des deux rivières situé à Culs-des-Sarts, dans le Sud de la botte du Hainaut. À la base, le projet se situe à Chimay, mais suite à un manque d'eau, le terrain n'y est plus cultivé. Depuis cette année, Corenthin cultive également sur un nouveau terrain situé à côté de l'auberge de Poteaupré, liée à l'abbaye de Chimay. Il cultive sur environ un hectare, mais possède quatre hectares au total. Il souhaite rentabiliser l'espace inutilisé grâce à de l'élevage, et pour cela, il possède maintenant deux ânes pour l'aider dans son travail. Au niveau de ses débouchés, il vend principalement à ses clients directs sur son ancien terrain. Ce n'est pas encore le cas pour le moment, mais l'auberge de Poteaupré va bientôt faire partie de ses principaux débouchés. Il vend également à la Botte Paysanne, dont il fait partie, et enfin, à Circulacoop. Afin de faciliter les trajets, il livre sa commande Circulacoop à la Botte Paysanne, qui fait office de « hub » pour trois producteurs. Philippe Billen vient chercher ainsi plusieurs commandes en un seul lieu.

Marie Étienne cultive à la ferme Champignol, à Philippeville. Il s'agit d'une exploitation diversifiée puisque son mari y élève des vaches et qu'un fromager y est aussi implanté. Elle cultive sur environ 40 ares. Ils ont un magasin à la ferme, dans lequel ils vendent ce qu'ils produisent, mais ils font également appel à des grossistes (Interbio, Biofresh et Paysans-Artisans) pour compléter leur gamme. À côté de ce magasin, Marie vend également ses légumes via la coopérative CoopE-SEM, dans laquelle elle est administratrice, dans trois autres magasins à la ferme

et à trois restaurants. Lorsqu'elle commande chez Paysans-Artisans pour compléter l'offre de son magasin, sa commande est déposée chez CoopESEM où elle va la récupérer en même temps que sa livraison. On peut observer que, tout comme la Botte Paysanne, CoopESEM prend le rôle de petit hub délocalisé. Elle a déjà collaboré un peu avec Circulacoop dans le passé, mais ne le fait plus, sans pouvoir donner de raison spécifique à cela.

Les deux producteurs interrogés collaborent donc avec d'autres coopératives, la Botte Paysanne et CoopESEM, afin d'écouler leur production.

3.2. Besoins identifiés au niveau de la logistique et comment les coopératives comme Circulacoop, la Botte Paysanne et CoopESEM y répondent

Tout d'abord, de manière assez évidente, les coopératives soutiennent les producteurs en vendant pour eux une partie de leur production, et à un prix souvent avantageux : « les coopératives, elles ne prennent pas une marge très importante sur les légumes, et finalement cette différence de marge, c'est le temps qu'on passerait à la vendre. [...] On perd une marge mais à côté de ça on y gagne sur le reste quoi, on y gagne sur le temps de vente, le temps de démarchage de la clientèle... On augmente du coup les volumes de vente sans finalement avoir fait beaucoup d'efforts »¹⁶. Circulacoop prend une marge de 20 % sur les produits frais.

De plus, les producteurs ont besoin de débouchés stables. Comme nous l'avons vu, ils sont en ce moment impactés par une diminution de la demande de la part des consommateurs. Actuellement, Circulacoop ne permet pas de répondre à ce besoin. En effet, la coopérative en est encore à un stade de développement trop précoce que pour arriver à promettre de vendre une certaine production. Selon Corenthin Rouneau : « Il y a des années où il y a des choses qui partent très bien, et l'année suivante on se dit génial, ça part bien, et puis finalement, il y a rien qui part quoi. Il n'y a pas de garantie en fait sur les commandes. ». Cette situation a été discutée dans la section 2.2., et serait probablement solutionnée par un développement plus important de Circulacoop. Les cuisines de collectivités pourraient aussi soutenir les producteurs car leur demande peut être très importante et prévisible. En contrepartie, les producteurs apprécient le fait de n'avoir aucune obligation de fournir des produits, ce qui n'est pas le cas via les canaux habituels (comme un grossiste conventionnel ou des magasins). CoopESEM et la Botte Paysanne donnent également cette liberté.

Les deux producteurs interrogés sont localisés dans une zone très rurale, dans laquelle les distances à parcourir sont importantes. Chaque livraison prend du temps. C'est pourquoi un service qui optimise les tournées comme Circulacoop semble a priori intéressant, au niveau économique (économie de temps et de carburant) et écologique (moins de CO2 émis). De plus, les arrangements avec la Botte Paysanne et CoopESEM, qui servent de petits hubs délocalisés, permettent aussi de limiter les trajets inutiles. Il y a encore du potentiel d'amélioration, en faisant par exemple le trajet vers les hubs avec un ou plusieurs autres producteurs.

16. Extrait de l'entretien avec Corenthin Rouneau

Marie Étienne précise aussi qu'ils ont déjà réfléchi à mettre en place des tournées à destination des producteurs pour aller livrer CoopESEM, mais que cela ne s'est pas encore mis en place. Corenthin Rouneau, quant à lui, a pris la décision de refuser les commandes en-dessous d'un certain montant, pour ne pas se déplacer pour rien. Circulacoop, qui va chercher les produits chez les producteurs, sauf si un arrangement plus intéressant peut être trouvé, apporte donc ici un avantage non négligeable pour les producteurs.

Bien qu'il soit attaché à la diversité des cultures et à la vente en direct à ses clients, Corenthin Rouneau aimerait pouvoir cultiver certaines plus grandes parcelles avec un seul type de culture, ce qui permettrait d'avoir recours à une mécanisation plus importante et compenser la rentabilité plus faible des cultures diversifiées : « Garder la diversification, c'est important pour moi. Pour tout simplement, pour la biodiversité écologique mais aussi parce que c'est ce vers quoi j'ai décidé d'aller finalement, c'est de faire de la vente directe. Mais c'est intéressant d'avoir quelques autres clients qui vont pouvoir prendre un peu de volume et qui vont assurer finalement un revenu qui aura demandé beaucoup moins de travail. »¹⁷. Il ne parle pas ici de mécanisation via des machines comme un tracteur, mais plutôt de développer et d'utiliser des outils et techniques alternatives plus respectueuses comme la traction animale. Avoir une seule culture permet d'avoir un seul réglage sur ses outils, tandis que les cultures diversifiées limitent fortement leur usage. Tout cela est possible à condition de pouvoir vendre ses productions évidemment. Ça pourrait être une direction de développement de Circulacoop : acheter moins diversifié à chaque maraîcher, et plus de quantité afin de les soutenir dans des cultures plus rentables. Pour le moment, aucune des coopératives considérées ne s'est engagée dans cette direction-là. On observe ici un dilemme lié à la mécanisation décrit par PLATEAU, MAUGHAN et al. (2019).

Les producteurs ont également parlé de l'importance de ne pas mettre en compétition des gros producteurs et des petits, car les premiers peuvent se permettre de descendre les prix. Circulacoop aborde ce problème via des réunions de concertation où tous les prix sont fixés avec les producteurs et les magasins. Le mode de fonctionnement de CoopESEM encourageait cette situation de compétition car chaque client peut choisir chez quel producteur il peut commander. C'est pourquoi depuis cette année, ils essaient d'harmoniser les prix entre tous les vendeurs.

Une autre observation est que les acteurs des circuits courts veulent se détacher des grossistes conventionnels : « Moi qui suis productrice de légumes vraiment sur petite surface, je sais comment mes légumes sont produits, je pense que les légumes que j'ai chez Interbio, chez Biofresh ne sont pas produits de la même façon. Mais en même temps voilà, c'est bio, ok. Mais on ne sait pas comment c'est produit en fait, l'idéal serait d'aller voir. Mais voilà, quand je prends chez Paysans-Artisans, je sais comment c'est produit en fait. Parce que [...] j'ai été visiter les différents producteurs. Et je sais choisir à quel producteur j'achète et tel producteur, je sais comment il produit, donc voilà, ça je trouve ça intéressant. »¹⁸. Son problème pour le moment est que Paysans-Artisans ne livre qu'une fois par semaine, alors que le magasin doit être fourni plus souvent. Circulacoop pourrait être une solution, si

17. Extrait issu de l'entretien avec Corenthin Rouneau

18. Extrait issu de l'entretien avec Marie Étienne

la livraison se fait à un autre moment de la semaine¹⁹. CoopESEM a également recourt à de l'achat-revente, mais cherche à s'en détacher complètement (même d'un grossiste en circuit-court comme Paysans-Artisans). Pour cela, les membres de la coopérative ont comptabilisé ce qui a été commandé à des grossistes l'année dernière, et les producteurs ont discuté pour adapter leurs plans de culture afin de pouvoir tout produire eux-mêmes. C'est la première année qu'ils ont cette démarche, et Marie Étienne la trouve très positive.

Des difficultés liées au stockage et à la récolte ont également été évoquées en entretien. Au niveau du stockage, il y a deux dimensions à prendre en compte : le stockage à court terme avant la distribution vers les débouchés, et le stockage à plus long terme pour pouvoir fournir des produits durant la plus grande partie de l'année possible. Pour cela, les fruits et les légumes sont assez exigeants, chaque type de produit nécessitant des conditions particulières pour pouvoir être conservé : atmosphère humide ou sèche, température,... Des discussions sont en cours via entre autres le consortium du projet CADI ou encore FOOD.C pour créer des espaces de stockage en commun. Pour le moment, il semble que CoopESEM ait des surfaces inutilisées qui pourrait servir de surfaces de stockage. Agricoeur évoque également la création future d'espaces de stockage dans le Nord du territoire, que la coopérative pourrait partager avec d'autres acteurs, dont peut-être Circulacoop. Les acteurs penchent actuellement plutôt pour des entrepôts disséminés sur le territoire plutôt que des entrepôts centralisés²⁰. Cependant, les distances et le faible nombre de producteurs dans le Sud du territoire rend la rentabilité de ce genre de structure difficile à atteindre : « C'est plus rentable de faire une énorme structure que de faire 50 micro-structures, même en termes énergétiques. Donc tout ça crée finalement des difficultés à mettre en place ce genre de projets. Or si à un moment donné, on veut que les régions soient autonomes en nourriture, en tout cas pour ce qui est des fruits et des légumes, il faut qu'il y ait des lieux de stockage et de conservation. »²¹.

La récolte est également un poste logistique qui prend énormément de temps. Par exemple, le terrain principal de Corenthin Rouneau fait plus de 250 mètres de long, ce qui est à prendre en compte quand il ne faut pas récolter des quantités importantes. C'est une des raisons pour laquelle il ne récolte pas si les quantités ne sont pas suffisantes. Marie Étienne quant à elle a récemment fait un gros travail pour optimiser sa méthode de récolte.

4. Liens avec la littérature

Cette section vise à mettre en perspective les informations tirées des entretiens avec la littérature présentée dans la première partie.

Tout d'abord, mettons en évidence en quoi Circulacoop, en tant qu'acteur des CAP, présente un potentiel d'améliorations sociales, environnementales et économiques. Au niveau social, Circulacoop respecte l'autonomie des producteurs qui

19. Cette observation a été faite par Marie Étienne

20. D'après un compte rendu de la réunion sous régionale de Charleroi : projet Hub Logistique du 3 février 2022, Julien Noël

21. Extrait de l'entretien avec Corenthin Rouneau

peuvent décider de ce qu'ils veulent vendre. C'est très apprécié de leur part. Pour le moment, les maraîchers qui collaborent avec Circulacoop ne font pas de plans de culture en commun. L'expérience de CoopESEM montre néanmoins que ce n'est pas perçu comme une ingérence et une perte d'autonomie. D'un point de vue environnemental, Circulacoop permet de manière évidente de réduire les trajets car ceux-ci sont optimisés en tournées et non comme des allers-retours, ce qui est la plupart du temps le cas lorsque les producteurs se déplacent eux-mêmes. De plus, l'usage de la Botte Paysanne en tant que petit hub délocalisé permet également une optimisation des trajets. Il est probable qu'avec une montée en échelle, Circulacoop aura plus de degrés de liberté pour perfectionner ses trajets. L'usage d'un outil informatique deviendrait alors nécessaire. Enfin, les maraîchers trouvent leur compte au niveau économique dans leur collaboration avec Circulacoop, que ce soit en les déchargeant d'un certain nombre de tâches comme la vente ou le démarchage de la clientèle par exemple, mais aussi en leur donnant accès à de nouveaux débouchés. Comme les prix de vente sont fixés en concertation, ils ont leur mot à dire et, si tous les prix ne sont pas satisfaisants pour eux, il y a néanmoins une quantité de produits qu'il est avantageux de mettre en vente. Pour le moment, les débouchés proposés par Circulacoop ne sont pas encore suffisamment fiables, mais l'ouverture de la cuisine de collectivité de grande ampleur sur Charleroi pourrait assez rapidement soutenir la demande de manière importante. Tout ceci démontre l'intérêt de la création de grossistes spécialisés dans les CAP. Ils ont un effet un rôle important à jouer car de nombreux maraîchers font appel à un grossiste, et ils montrent également un potentiel important dans l'amélioration de la viabilité des producteurs.

Un élément qui a beaucoup été mis en évidence dans la littérature est l'importance de la dimension relationnelle dans les CAP, et à quel point le lien social n'est pas à négliger lors de l'optimisation de la logistique. Philippe Billen en est bien conscient, puisqu'il définit Circulacoop comme un *partenaire* des producteurs et des débouchés. La relation qu'il a avec ceux-ci lui permet d'ailleurs d'évaluer leurs valeurs, et déterminer s'il souhaite travailler avec eux. Nous avons également mis en avant qu'il y a de nombreux autres acteurs en CAP sur le territoire, et que ceux-ci sont régulièrement en contact, grâce au Collectif 5C et aux réunions de concertation de la CACM entre autres. Ces discussions permettent de créer des collaborations, qui sont plutôt de type informel et à petite échelle aujourd'hui, mais aussi de discuter de situations de possibles conflits. Du point de vue des maraîchers, les petits producteurs émettent clairement le souhait de ne pas être mis en concurrence avec des producteurs de taille plus importante, ce que permet Circulacoop et depuis plus récemment, CoopESEM. Ce sont des discussions pour fixer les prix qui ont permis d'apaiser la situation.

Tout comme la dimension relationnelle, la dimension fonctionnelle des échanges est également d'importance, d'autant plus que la dimension spatiale semble faiblement mobilisée. Circulacoop a l'objectif de simplifier au maximum les trajets réalisées par les maraîchers et la coopérative vient chercher les légumes chez les producteurs, ou du moins à un endroit qui ne les désavantage pas (comme la Botte Paysanne). D'un autre côté, Circulacoop veille également à limiter ses propres trajets, pour maximiser sa rentabilité. Philippe n'ira donc pas chercher des légumes ou les livrer si le montant n'est pas minimal, sauf si vraiment il y a une bonne

raison à le faire, qui pourrait être liée à la dimension relationnelle par exemple.

La première partie avait aussi permis de pointer du doigt le manque de moyens récurrent des structures en CAP, ce qui menait à beaucoup de bricolage au niveau de la logistique, mais aussi à des possibilités d'innovations car chaque trajet et chaque espace devenait susceptible d'être utilisé. Cette situation s'est vérifiée au niveau des acteurs interrogés. Comme les acteurs communiquent beaucoup, ils peuvent partager leurs besoins. Nous avons déjà beaucoup évoqués les deux hubs, mais remarquons aussi par exemple que l'espace actuel de stockage de Circulacoop est un garage prêté par un voisin. Un autre exemple qui a été donné est lorsque Philippe Billen a récupéré des pommes de terre chez un de ses producteurs pour les amener à quelqu'un avec qui il avait rendez-vous le soir pour lui éviter un trajet. Ce genre de collaboration informelle semble régulièrement avoir lieu.

Enfin, l'action collective dans les CAP avait été mise en évidence via la définition des réseaux multi-acteurs. Ici, Circulacoop ne peut pas être définie comme tel car la coopérative n'est pas issue de la mobilisation de différents acteurs. Cela met d'ailleurs en péril sa situation car elle manque de soutien, que ce soit via les producteurs qui pourraient se sentir plus impliqués ou via les consommateurs qui pourraient donner de leur temps comme bénévoles. Il serait très intéressant de déterminer si cette situation est liée spécifiquement à Circulacoop et aux conditions de sa création, ou si elle est liée au fait qu'un grossiste est difficilement capable d'attirer de la mobilisation, en raison de sa position d'intermédiaire. Malheureusement, la réponse à cette question dépasse le cadre de ce travail.

5. Limites de ce travail

Ce travail a permis de mieux appréhender les difficultés de mise en place de la logistique dans les CAP, et comment Circulacoop soutient les petits maraîchers à ce niveau. Cependant, il est nécessaire de garder à l'esprit certaines limites que ce mémoire présente.

Tout d'abord, seuls trois entretiens, donc un exploratoire, ont été réalisés. C'est loin de suffire pour permettre d'une part de réellement comprendre comment Circulacoop fonctionne et quelles interactions la coopérative entretient avec les autres acteurs des CAP du territoire, et d'autre part de bien saisir les difficultés et la réalité quotidienne des maraîchers, d'autant plus que je ne proviens pas de ce milieu. Il aurait donc été profitable, bien que hors du cadre de ce travail, d'interroger des représentants d'autres coopératives comme CoopESEM ou la Botte Paysanne par exemple, ainsi que d'interroger plus de maraîchers, en variant leur situation géographique pour étudier l'effet de celle-ci sur l'implémentation de la logistique.

Il aurait également été très instructif de s'intéresser plus en profondeur à d'autres coopératives de logistique, telles que Terre d'Herbage ou Made in BW, pour en citer deux qui présentent de grandes différences. Les comparer avec Circulacoop aurait probablement permis de soulever de nouvelles questions.

Conclusion

Ce mémoire s'est concentré sur les difficultés logistiques des maraîchers en circuits courts. Celle-ci est souvent vue comme inefficace dans les circuits courts et c'est pourquoi aujourd'hui des structures se créent pour la prendre en charge à la place des maraîchers. C'est le cas de la coopérative Circulacoop. Le but de cette recherche était de déterminer comment une coopérative de logistique comme Circulacoop supporte les petits maraîchers en circuits courts de son territoire.

La première partie débute par une mise en contexte. Le système alimentaire dominant et ses conséquences sont décrits, ce qui permet ensuite de mettre en lumière l'existence d'alternatives à ce système, les circuits courts en étant une. Après une présentation des initiatives de circuits courts existantes dans le monde et plus particulièrement en Belgique, une définition est recherchée. L'exercice est délicat car différents points de vue coexistent. Finalement, il est décidé d'assimiler les circuits courts à des circuits alimentaires de proximité (CAP). Cette manière de les définir tient compte des proximités géographiques et organisées mobilisées dans les circuits courts et englobe les organisations intermédiaires telles que Circulacoop. Si les CAP présentent de nombreux bienfaits sociaux, économiques et environnementaux, ils sont parfois aussi la cible de critiques, dont une des plus récurrentes est liée à la logistique. Celle-ci est souvent présentée comme inefficace. La dernière section de la revue de littérature aborde ce sujet. Après avoir donné une définition de la logistique, d'autres notions importantes sont éclaircies. Les raisons pour lesquelles la mise en place de la logistique en CAP est si difficile sont déterminées, ainsi que les différentes opportunités auxquelles une logistique bien implémentée donne accès.

Une fois la problématique posée, la seconde partie entre dans le vif du sujet de l'analyse. Après une explication de la méthodologie de ce travail, la coopérative Circulacoop est présentée en détails. Sur base de l'entretien avec Philippe Billen, administrateur délégué de Circulacoop, des difficultés liées au fonctionnement de la coopérative peuvent être soulevées. En particulier, on peut observer un décalage entre l'idéal coopératif et le fonctionnement actuel de l'organisation, qui ne compte que 4 coopérateurs, avec comme conséquence un faible soutien. Un manque de moyens semble aussi empêcher la coopérative de se développer. Puis, le territoire ayant une forte influence sur le fonctionnement en CAP, il est décrit, ainsi que quelques acteurs pertinents.

Les deux entretiens réalisés avec des maraîchers sont ensuite abordés. Un des deux travaille de manière régulière avec Circulacoop, tandis que l'autre fait appel à des grossistes conventionnels. Il s'agit de deux maraîchers actifs sur petite surface et dans des conditions similaires. Les deux entretiens permettent de montrer les apports et les limites de Circulacoop du point de vue des maraîchers, et d'approfondir le rôle de deux autres coopératives du même territoire, CoopESEM et la Botte Paysanne, avec qui les maraîchers interrogés collaborent.

Enfin, des liens entre la littérature présentée dans la première partie et l'analyse des entretiens sont mis en évidence. Il est d'abord montré que Circulacoop permet

une amélioration de la viabilité sociale et économique des maraîchers, ainsi qu'une diminution de l'empreinte environnementale liée à la logistique. Cette observation justifie la création de structures comme Circulacoop dédiées à la logistique et spécialisées dans les CAP. Ensuite, l'importance de la dimension relationnelle a été montrée à de nombreuses reprises. Les discussions permettent d'éviter des situations de conflits et d'envisager de nouveaux partenariats plus ambitieux dans le futur. La dimension fonctionnelle est également mobilisée de manière importante. Le manque de moyens des organisations en CAP avait également été évoqué dans la première partie, ce qui force les acteurs à innover pour trouver des solutions. Quelques exemples sont donnés dans le cas de Circulacoop, qui manque effectivement de fonds. Enfin, la comparaison entre la définition de réseau multi-acteurs et Circulacoop est réalisée. Il en ressort que Circulacoop ne peut pas être dénommée ainsi car la coopérative n'est pas portée par des acteurs variés. On peut alors se demander si cette situation est liée au fait qu'un grossiste pourrait ne pas être capable de mobiliser les acteurs dû à sa position d'intermédiaire. Cette question reste ouverte.

Ce travail a permis d'apporter des réponses à notre question de recherche. Bien que toujours en phase de développement, Circulacoop permet déjà de soutenir les maraîchers avec qui la coopérative travaille, de diverses manières. Cependant, le manque de stabilité actuel des débouchés ne permet pas encore aux maraîchers de pouvoir entièrement s'y fier. Les débouchés devraient être plus fiables avec une montée en échelle des activités de la coopérative, mais un espoir important réside aussi dans la création d'une grande cuisine de collectivité en CAP. Sa demande future pourrait être prévisible et assurer aux maraîchers la vente certaine de leur production, ce qui est un grand défi aujourd'hui pour la plupart d'entre eux.

Pour conclure, s'il est vrai que la situation des maraîchers en circuits courts est souvent difficile, on ne peut se sentir qu'optimiste d'apprendre que ceux-ci demeurent néanmoins satisfaits de leur situation, notamment grâce à la grande autonomie de décision dont ils profitent (DUPRÉ, LAMINE et NAVARRETE 2017). C'est également l'impression que m'ont donnée les maraîchers que j'ai interrogés.

Références

- AMEMIYA, Hiroko (2018). *Du Teikei Aux AMAP : Le Renouveau de La Vente Directe de Produits Fermiers Locaux*. Presses universitaires de Rennes. ISBN : 2-7535-7343-3.
- AZOULAY, Gérard (mai 2012). “Jean-Louis Rastoin et Gérard Gherzi - Le Système Alimentaire Mondial : Concepts et Méthodes, Analyses et Dynamiques - Éditions Quæ, 565 p., 45 Euros”. In : *Économie rurale* 329, p. 98-99. ISSN : 0013-0559, 2105-2581. DOI : [10.4000/economierurale.3444](https://doi.org/10.4000/economierurale.3444).
- BARTHOLOMÉ, Virginie, Louise BALFROID et Jean-Marc MICHALOWSKI (déc. 2021). *Après l'engouement, La Désillusion Pour Les Circuits Alimentaires de Proximité*.
- BURNY, Philippe (1999). “Diversification et Circuit Court”. In : *Défis à l'économie rurale : Livre commémoratif du 20e anniversaire de l'Association Belge d'Economie Rurale*, p. 89-95. ISSN : 9053509488.
- CARIAT, Denis (fév. 2022). *Food.C – État des lieux après un an de travail*.
- CARRINCAZEUX, Christophe, Yannick LUNG et Jérôme VICENTE (2008). “The Scientific Trajectory of the French School of Proximity : Interaction-and Institution-Based Approaches to Regional Innovation Systems”. In : *European Planning Studies* 16.5, p. 617-628. ISSN : 0965-4313.
- CHIFFOLEAU, Yuna et Dominique PATUREL (2016). “Les Circuits Courts Alimentaires «pour Tous», Outils d'analyse de l'innovation Sociale”. In : *Innovations* 2, p. 191-210. ISSN : 1267-4982.
- COMMISSION EUROPÉENNE (2022). *La Politique Agricole Commune En Bref*. https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/cap-glance_fr#:~:text=La%20T1%20textbackslash%20PAC%20T1%20textbackslash%20est%20T1%20textbackslash%20financ%20T1%20textbackslash%20C3%20T1%20textbackslash%20A9e%20T1%20textbackslash%20par,qui%20T1%20textbackslash%20finance%20T1%20textbackslash%20le%20T1%20textbackslash%20d%20T1%20textbackslash%20C3%20T1%20textbackslash%20A9veloppement%20T1%20textbackslash%20rural. En ligne ; Consulté le 10 avril 2022.
- DE SCHUTTER, Olivier (2010a). “Food Commodities Speculation and Food Price Crises : Regulation to Reduce the Risks of Price Volatility”. In : *United Nations Special Rapporteur on the Right to Food Briefing Note* 2, p. 1-14.
- (2010b). “Préface”. In : *Le système alimentaire mondial*. Synthèses. Versailles : Éditions Quæ, p. VII-X. ISBN : 978-2-7592-0610-0.
- DEVERRE, Christian et Claire LAMINE (2010). “Les Systèmes Agroalimentaires Alternatifs. Une Revue de Travaux Anglophones En Sciences Sociales”. In : *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires* 317, p. 57-73. ISSN : 2105-2581.
- DIMITRI, Carolyn et Karen GARDNER (2019). “Farmer Use of Intermediated Market Channels : A Review”. In : *Renewable Agriculture and Food Systems* 34.3, p. 181-197. ISSN : 1742-1705.
- DUMONT, Antoinette M (2017). “Analyse Systémique Des Conditions de Travail et d'emploi Dans La Production de Légumes Pour Le Marché Du Frais En Région Wallonne (Belgique), Dans Une Perspective de Transition Agroécologique”. In : *Dans Une Perspective de Transition Agroécologique*.
- DUPRÉ, Lucie, Claire LAMINE et Mireille NAVARRETE (2017). “Short Food Supply Chains, Long Working Days : Active Work and the Construction of Professional

- Satisfaction in French Diversified Organic Market Gardening”. In : *Sociologia ruralis* 57.3, p. 396-414. ISSN : 0038-0199.
- EUROSTAT (2012). *Archive :Agricultural Census in Belgium*. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Agricultural_census_in_Belgium&oldid=379533. En ligne ; Consulté le 10 avril 2022.
- FANIEL, Jean, Corinne GOBIN et David PATERNOTTE (2020). *Se Mobiliser En Belgique : Raisons, Cadres et Formes de La Contestation Sociale Contemporaine*. Académia-L’Harmattan. Science Politique. ISBN : 978-2-8061-0506-6.
- FOURNIÉ, Sandrine et Toulouse Jean JAURÈS (2018). “Rôle de Médiation d’une Coopérative Agricole Dans La Construction d’un Circuit Agro-Alimentaire Territorialisé”. In : *Paris, SFER*.
- GABNOR (2015). *Relocalisation Des Approvisionnements Du Secteur Demigros et Durabilité Des Chaines d’approvisionnement : Pourquoi et Comment Impulser Des Pratiques Logistiques Collaboratives Entre Producteurs*.
- GAUCHE, Agnès Bellec, Yuna CHIFFOLEAU et Camille MAFFEZZOLI (2015). *Glamour Project Multidimensional Comparison of Local and Global Fresh Tomato Supply Chains*. Research Report. INRA, p. 56.
- GEELS, Frank W (2002). “Technological Transitions as Evolutionary Reconfiguration Processes : A Multi-Level Perspective and a Case-Study”. In : *Research policy* 31.8-9, p. 1257-1274. ISSN : 0048-7333.
- HÉRAULT-FOURNIER, Catherine (2010). “Les Circuits Courts : Définition et Enjeux”. In : *Les Carnets Pro de Liproco* 1.10.
- HINRICHS, C Clare (2000). “Embeddedness and Local Food Systems : Notes on Two Types of Direct Agricultural Market”. In : *Journal of rural studies* 16.3, p. 295-303. ISSN : 0743-0167.
- HOLZEMER, Laurence et al. (2015). *Projet «CADACC»-Caractérisation de La Demande Alimentaire En Circuits Courts : Rapport Final Juin 2015*. Rapp. tech. Centre d’Économie Sociale (ULg)/Centre d’Études Économiques et Sociales de l...
- IWEPS (2018). <https://www.iweps.be/indicateurs-statistiques>. En ligne ; Consulté le 10 avril 2022.
- LAUGHREA, Sophie, Patrick MUNDLER et Annie ROYER (2018). “Les Coopératives Alimentaires En Circuits Courts”. In : *Recma* 1, p. 111-127. ISSN : 1626-1682.
- LAURENT, Catherine et al. (2016). “Expositions Professionnelles Aux Pesticides En Agriculture”. In :
- LE VELLY, Ronan (2006). “Le commerce équitable : des échanges marchands contre et dans le marché”. In : *Revue française de sociologie* 47.2, p. 319-340. DOI : [10.3917/rfs.472.0319](https://doi.org/10.3917/rfs.472.0319).
- (2017). *Sociologie Des Systèmes Alimentaires Alternatifs : Une Promesse de Différence*. Presses des Mines via OpenEdition. ISBN : 2-35671-495-2.
- MALASSIS, Louis (2000). “Sociétés et Économie Alimentaire”. In : *Économie rurale* 255.1, p. 54-60.
- MARÉCHAL, Kevin, Lou PLATEAU et Laurence HOLZEMER (mar. 2019). “La Durabilité Des Circuits Courts, Une Question d’échelle ? L’importance de Court-Circuiter Les Schémas Classiques d’analyse”. In : *Économie rurale* 367, p. 45-60. ISSN : 0013-0559, 2105-2581. DOI : [10.4000/economierurale.6487](https://doi.org/10.4000/economierurale.6487).
- MARTIN, Jean-Philippe (2015). “Des Paysans Environnementalistes ?” In : *Ecologie politique* 50.1, p. 99-111. ISSN : 1166-3030.

- MESSMER, Jean-Guillaume (2013). “Les Circuits Courts Multi-Acteurs : Emergence d’organisations Innovantes Dans Les Filières Courtes Alimentaires”. In : *Rapport INRA-MaR/S*, p. 1-69.
- MUNDLER, Patrick et Lucas RUMPUS (2012). “The Energy Efficiency of Local Food Systems : A Comparison between Different Modes of Distribution”. In : *Food policy* 37.6, p. 609-615. ISSN : 0306-9192.
- NEWTON, Adrian C et Elena CANTARELLO (2014). “An Introduction to the Green Economy”. In : *Earthscan, Abingdon, UK*.
- NOËL, Julien, Florence LANZI et al. (mai 2021). *Fiche Synthèse de l’atelier Logistique 5C, Charleroi (Hainaut Est)*.
- NOËL, Julien, Christine MARGETIC et al. (2021). “De l’importance Des Structures Collectives Territorialisées Pour Consolider La Viabilité Des Circuits Alimentaires de Proximité. Le Cas de Terroirs 44 et de Paysans-Artisans”. In : *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* 12.1. ISSN : 1772-9971.
- PACIAROTTI, Claudia et Francesco TORREGIANI (2021). “The Logistics of the Short Food Supply Chain : A Literature Review”. In : *Sustainable Production and Consumption* 26, p. 428-442. ISSN : 2352-5509.
- PECQUEUR, Bernard et Jean-Benoit ZIMMERMANN (2004). “Économie de Proximités”. In : Hermès-Science.
- PEUCH, Jonathan (2015). “Les Processus Européens de Concentration et d’accaparement Des Terres Touchent Les Régimes Fonciers Belges”. In :
- PLATEAU, Lou (2013). “Groupes d’achat Solidaire de l’agriculture Paysanne : Un Exemple d’encastrement de l’économie Dans La Société. De La Délibération Pour Une Économie Solidaire Fertile”. In : *Mémoire de fin d’études, ULB*.
- PLATEAU, Lou, Laurence HOLZEMER et al. (2016). “Les Enjeux Logistiques”. In : *Analyse dynamique de la durabilité vécue et mise en œuvre par les acteurs des circuits courts, Rapport de recherche, CEESE-ULB*.
- PLATEAU, Lou, Noémie MAUGHAN et al. (2019). “La Viabilité Du Maraîchage Urbain à l’épreuve de l’installation Professionnelle”. In : *Cahiers Agricultures* 28.6. ISSN : 1166-7699.
- PLEYERS, Geoffrey (2011). *La Consommation Critique : Mouvements Pour Une Alimentation Responsable et Solidaire*. Desclée de Brouwer. ISBN : 2-220-02433-4.
- (2020). “Les Mouvements Pour l’alimentation Locale En Belgique”. In : *Du Social Business à l’économie Solidaire*. Érés, p. 189-215. ISBN : 2-7492-6633-5.
- POISSON, Marie et Séverine SALEILLES (2012). “Chapitre 6. À Chaque Collectif de Producteurs Sa Recette”. In : *Au plus Près de l’assiette*. Éditions Quæ, p. 117-137. ISBN : 2-7592-1780-9.
- PRALY, Cécile et al. (2014). “Les Circuits de Proximité, Cadre d’analyse de La Relocalisation Des Circuits Alimentaires”. In : *Géographie, économie, société* 16.4, p. 455-478. ISSN : 1295-926X.
- PRIGENT-SIMONIN, Anne Hélène, Catherine HÉRAULT-FOURNIER et Aurélie MERLE (2012). “Chapitre 2. Développer La Proximité”. In : *Au plus Près de l’assiette*. Éditions Quæ, p. 47-62. ISBN : 2-7592-1780-9.
- RASTOIN, Jean-Louis et Gérard GHERSI (2010). *Le Système Alimentaire Mondial : Concepts et Méthodes, Analyses et Dynamiques*. Éditions Quæ. ISBN : 2-7592-0997-0.

- RATON, Gwenaëlle et al. (2020). "Logistique Des Circuits Courts Alimentaires de Proximité : État Des Lieux, Nouveaux Enjeux et Pistes d'évolution, Rapport Pour La Fondation Carasso et Le RMT Alimentation Locale". In :
- RIPA, Maria Nicoletta et al. (2006). "Agricultural Land Use and Best Management Practices to Control Nonpoint Water Pollution". In : *Environmental Management* 38.2, p. 253-266. ISSN : 1432-1009.
- ROUGET, Nicolas et al. (2014). "L'entrée de La Grande Distribution Dans Le Marché Des Circuits Courts : Vers Un Modèle «hybride» ?" In : *Pour* 4, p. 185-194. ISSN : 0245-9442.
- RULLI, Maria Cristina et al. (2021). "Land-Use Change and the Livestock Revolution Increase the Risk of Zoonotic Coronavirus Transmission from Rhinolophid Bats". In : *Nature Food* 2.6, p. 409-416. ISSN : 2662-1355.
- SCHLICH, Elmar (2005). "The Ecology of Scale : Assessment of Regional Energy Turnover and Comparison with Global Food (2 Pp.)" In : *The International Journal of Life Cycle Assessment* 10.3, p. 171. ISSN : 0948-3349.
- SOLIDARIS (2013). "Comment Percevons-Nous l'offre de Produits Alimentaires ?" In : Le Thermomètre des Belges.
- SUREAU, Solène (2014). "Entre Food Miles et Circuits Courts : Essai de Comparaison Des Circuits de Distribution Du Bio En Belgique à Partir d'une Analyse de Cycle de Vie de Légumes Wallons Du Champ à l'étal". In : *mémoire de master en sciences et gestion de l'environnement, Université Libre de Bruxelles*.
- TALBOT, Damien et Thierry KIRAT (2005). "Proximité et Institutions : Nouveaux Éclairages. Présentation Du Numéro". In : *Économie et institutions* 6-7, p. 9-15. ISSN : 2553-1891.
- THYS, S (2012). "De Consommateurs à Citoyens. Avec Quelle Force Les Consom'acteurs Participent-Ils à La Transition ? Le Cas Du Commerce Équitable et Des GAC". In : *4th EMES International Research Conference on Social Enterprise - "If Not For Profit, For What"*.
- TORRE, André et Jean-Eudes BEURET (2012). *Proximités Territoriales*. Economica. ISBN : 2-7178-6436-9.
- TOUZARD, Jean-Marc et Stéphane FOURNIER (2014). "La Complexité Des Systèmes Alimentaires : Un Atout Pour La Sécurité Alimentaire ?" In : *VertigO : la revue électronique en sciences de l'environnement* 14.1. ISSN : 1492-8442.
- TRAVERSAC, Jean Baptiste (2011). *Circuits Courts : Contribution Au Développement Régional*. Educagri éditions. ISBN : 2-84444-808-9.
- VAILLANT, Ludovic et al. (2017). "Transport et Logistique Des Circuits Courts Alimentaires de Proximité : La Diversité Des Trajectoires d'innovation". In : *Innovations* 3, p. 123-147. ISSN : 1267-4982.
- VAN CAMPENHOUDT, Luc, Raymond QUIVY et Jacques MARQUET (2017). "Manuel de Recherche En Sciences Sociales". In :
- VAN DER PLOEG, Jan Douwe et al. (2016). "Research for AGRI Committee-Structural Change in EU Farming : How Can the CAP Support a 21st Century European Model of Agriculture ?" In :
- VAN GAMEREN, Valentine et al. (2012). "La Gouvernance Des Groupements d'achats Alimentaires et Ses Paradoxes". In : *Agroécologie Entre Pratiques et Sciences Sociales, Educagri Editions, Dijon*, p. 55-72.
- WALLONIE (2018). *Stratégie « Manger Demain », Vers Un Système Alimentaire Durable En Wallonie*. <https://www.mangerdemain.be/strategie/>.

ZIMMER, M (2011). “Les «Amap» : Entre Consommation de Produits Fermiers Locaux et Un Nouvel Ordre de Vie”. In : *La consommation critique*, Paris : Desclée de Brouwer, p. 47-68.

Annexes

Entretien avec Philippe Billen

THÈME 1 – ÉTAT DES LIEUX

Question principale : Pourriez-vous me présenter votre organisation ?

Sous-questions :

- Quelle est la mission de Circulacoop ?
- Quel est son fonctionnement aujourd'hui ? Ses membres, ses partenaires, ses activités ? Est-ce que vous fournissez des collectivités ? Combien de producteurs font appel à vous ? Combien de magasins ?
- Quel est le niveau d'implication des membres au niveau de la gouvernance (en particulier les producteurs) ? Présence à l'AG ? Qu'est-ce qui est mis en place pour intégrer les membres, pour qu'ils se sentent concernés ?
- Quelles sont les perspectives financières ?
- Quels sont les soutiens (institutionnels, citoyens,...) dont vous bénéficiez ?

THÈME 2 – HISTORIQUE

Question principale : Comment est née la coopérative Circulacoop ?

Sous-questions :

- Quels étaient les besoins exprimés qui ont amenés à la création de la structure ?
- Comment êtes-vous arrivés chez Circulacoop ?

THÈME 3 – POSITIONNEMENT

Question principale : Comment se positionne Circulacoop dans son territoire par rapport aux autres acteurs des circuits-courts ?

Sous-questions :

- Est-ce que la définition de l'activité de Circulacoop (transporteur et/ou grossiste) est claire ?
- Quels sont les pôles de production et de consommation ?
- Quels sont les rapports avec les autres acteurs sur le territoire ? Coopération avec certains ? Concurrence ?
- Évoquer Coopeco qui a été déçu de ses collaborations avec des producteurs de cc (légumes en mauvais état à l'arrivée, complexité de la logistique) et qui se contente finalement d'un seul producteur en maraîchage. Est-ce que ce serait une collaboration envisageable ? Est-ce que l'activité de Circulacoop permettrait de répondre à ce genre de besoin ?
- Quels sont les atouts de Circulacoop ?
- Quelles sont les contraintes (spatiales, temporelles, économiques) qui pèsent sur l'organisation ?
- Quelles sont les relations avec le collectif 5C ? Faites-vous partie d'autres collectifs/réseaux ?

THÈME 4 – FORCES ET FAIBLESSES

Question principale : Selon vous, quels sont les avantages et faiblesses de votre organisation, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui ?

Sous-questions :

- Est-ce que la forme juridique amène des avantages/inconvénients particuliers ?
- Si on pouvait remonter le temps aux débuts de Circulacoop, est-ce qu'il y a quelque chose que vous feriez différemment ?
- Est-ce que le positionnement uniquement dans la filière bio de Circulacoop peut être un frein à son développement ?
- Est-ce que vous pensez que l'introduction d'intermédiaires pourrait amener à une dénaturation de l'âme des circuits courts ?

THÈME 5 – PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Question principale : Quelles sont les perspectives de développement de Circulacoop ?

Sous-questions :

- Comment voyez-vous l'organisation dans 2 ans ? 5 ans ? 10 ans ?
- Quelles sont les collaborations futures que vous envisagez ?

CONCLUSION

- Arrivé en fin d'entretien, est-ce que vous avez l'impression que quelque chose d'important n'a pas été dit ?

Entretien avec Corenthin Rouneau

THÈME 1 – ÉTAT DES LIEUX

- Pouvez-vous vous présenter ?
- Pouvez-vous me parler de votre entreprise ? (taille de la production, bio ou non,...)
- Quel type de production vendez-vous : brut, transformé ?
- Via quels canaux vendez-vous votre production ? Qui sont vos clients ?
- Subissez-vous les effets de la crise actuelle ? (situation économique actuelle)
- Collaborez-vous avec d'autres acteurs des circuits courts ?

THÈME 2 – LOGISTIQUE ET CIRCULACOOP

- Pouvez-vous me parler de votre collaboration avec Circulacoop ? (quand elle a commencé, quelle quantité de légumes, quelle fréquence)
- Comment ça se passe en pratique : comment renseignez vous les quantités dont vous disposez,... ?
- Comment vous organisiez-vous avant cette collaboration (ou comment vous organisez-vous à côté de la collaboration) pour transporter et stocker votre marchandise ?
- Quelles étaient/sont vos difficultés d'un point de vue logistique ? (transport, stockage, facturation, gestion des commandes par exemple)
- Qu'est-ce que la collaboration avec Circulacoop vous apporte ?
- Quels en sont les désavantages ?
- Comment voyez vous l'évolution de cette collaboration dans le futur ?
- Quels atouts voyez-vous dans un modèle tel que Circulacoop ?

Entretien avec Marie Étienne

THÈME 1 – ÉTAT DES LIEUX

- Pouvez-vous vous présenter ?
- Pouvez-vous me parler de votre entreprise ? (taille de la production, bio ou non,...)
- Quel type de production vendez-vous : brut, transformé ?
- Via quels canaux vendez-vous votre production ? Qui sont vos clients ?
 - o S'il/elle fait appel à un grossiste : qui ?
- Subissez-vous les effets de la crise actuelle ? (situation économique actuelle)
- Collaborez-vous avec d'autres acteurs des circuits courts ?

THÈME 2 – LOGISTIQUE ET GROSSISTE

- Comment vous organisez-vous pour transporter et stocker votre marchandise ?
- Quelles sont vos difficultés actuelles d'un point de vue logistique (transport, stockage, facturation, gestion des commandes, récupération de bocaux,...) ?
- Verriez-vous un intérêt à mutualiser certaines étapes de votre logistique ?
 - o Si oui, à quelles conditions ? Avec qui ? Comment ?
- Comment se passe votre collaboration avec Coopesem ? Qu'est ce que ça vous apporte ?
- S'il/elle fait appel à un grossiste :
 - o Qu'est-ce que cette collaboration vous apporte ?
 - o Quels en sont les désavantages ?
- S'il/elle ne fait pas appel à un grossiste :
 - o Avez-vous suffisamment de débouchés fiables pour vendre toute votre production ?
 - o Y a-t'il une raison particulière pour laquelle vous ne faites pas appel à un grossiste ?

THÈME 3 – CIRCULACOOP

- Avez-vous déjà entendu parler de Circulacoop ?
- Quels atouts voyez-vous dans un modèle comme ça ?